



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le vendredi 24 septembre 2021 — Vol. 45 N° 95

Interpellation : Le bulletin de la rentrée du ministre de l'Éducation

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de la culture et de l'éducation

Le vendredi 24 septembre 2021 — Vol. 45 N° 95

Table des matières

Exposé du sujet Mme Marwah Rizqy	1
Réponse du ministre M. Jean-François Roberge	3
Argumentation	4
Conclusions M. Jean-François Roberge Mme Marwah Rizqy	16 17

Autres intervenants

Mme Suzanne Blais, présidente suppléante

M. Jean-Bernard Émond

M. Mario Asselin

Mme Christine Labrie

M. Gregory Kelley

Mme Agnès Grondin

Le vendredi 24 septembre 2021 — Vol. 45 N° 95

Interpellation : Le bulletin de la rentrée du ministre de l'Éducation*(Dix heures quatre minutes)*

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Saint-Laurent au ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : Le bulletin de la rentrée du ministre de l'Éducation.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par Mme Grondin (Argenteuil); M. Lemieux (Saint-Jean) est remplacé par M. Asselin (Vanier-Les Rivières); Mme David (Marguerite-Bourgeoys) est remplacée par M. Kelley (Jacques-Cartier); Mme Dorion (Taschereau) est remplacée par Mme Labrie (Sherbrooke).

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Je comprends qu'il y a une entente afin que le deuxième groupe d'opposition intervienne lors de la troisième série d'interventions et lors de la cinquième série d'interventions. Je vous rappelle que le débat ne peut, au moins d'un consentement, dépasser 12 heures. Comme la séance a débuté à 10 h 04, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 04? Oui, madame?

Mme Labrie : Mme la Présidente, je vais prendre seulement le bloc qui était prévu pour la deuxième opposition. Je n'en prends pas d'autres.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Parfait, merci. Nous débutons par les déclarations d'ouverture. Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**Mme Marwah Rizqy**

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour, tout le monde, chers collègues. Bonjour à ma collègue de la deuxième opposition, la députée de Sherbrooke. Bonjour à ma conseillère politique, Mme Florence Thivierge. Et aujourd'hui je suis également accompagnée du député de Jacques-Cartier, qui va intervenir aussi en éducation pour la première fois. Donc, c'est conciliation famille, et nous, on est très heureux de passer nos noces au salon bleu. C'est une première.

Alors, aujourd'hui, je tiens à souligner qu'on n'est pas ici de gaieté de coeur. Et, très franchement, j'apprécie, sur le point de vue personnel, le ministre. C'est vraiment un chic type, et j'ai de l'affection pour lui aussi. Par contre, on fait un exercice qui est quand même difficile. Et, lorsqu'on est ministre du deuxième plus gros portefeuille au Québec, les enjeux sont immensément grands et complexes, et on ne peut pas faillir à la tâche, parce qu'il y a immédiatement un impact sur ce qu'on a de plus beau, notre jeunesse, et les impacts se sont fait ressentir quand même assez vite, et je suis convaincue qu'au Québec on est capables de faire beaucoup mieux pour contrer le décrochage scolaire.

Je comprends que, cet été, le ministre a parlé que le taux de réussite en mathématiques et en français était, somme toute, similaire aux années auparavant la pandémie, mais la réalité, c'est la suivante. La journaliste du *Journal de Québec*, Mme Daphnée Dion-Viens, dès le mois de juin, le 27 juin, avait sonné l'alarme que, dans différents centres de services scolaires, et dont le plus grand centre de services scolaire, celui de Montréal, c'était passé du simple au double, le nombre de décrocheurs, et ça, moi, c'est venu me chercher cet été.

Alors, je n'ai pas compris le point de presse, lorsque le ministre parlait comme si tout allait bien, parce qu'en mathématiques et en français les taux de réussite sont similaires. Et, par la suite il est arrivé un autre article encore dans l'été où est-ce que cette tendance, cette triste tendance, se confirmait, où il y avait encore plusieurs centres de services scolaires où est-ce qu'il y avait le double de décrocheurs, et ça, c'est quelque chose qu'on doit discuter, parce que, oui, il y a une pandémie, mais ce n'est pas vrai qu'on va avoir, au Québec, une épidémie de décrocheurs. Ce n'est pas vrai. On est capables, tous ensemble, de trouver des solutions, puis nous, on en a mis, le Parti libéral, sur la table. On a mis des propositions depuis mai 2020.

Alors, vous comprendrez qu'on aimerait aller de l'avant avec nos propositions, et il y en a une qu'on est revenus à la charge en octobre 2020. J'étais avec ma cheffe, la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. On a fait un point de presse pour demander même d'avoir des étudiants collégiaux et universitaires pour venir nous prêter main-forte dans le cadre d'un nouveau cours qui pouvait être créé, et ce nouveau cours, qui était une implication citoyenne, permettait à des étudiants qui sont, par exemple, dans un cheminement... bien, travailleur social ou quelqu'un qui étudie dans la

petite enfance, les étudiants universitaires qui veulent se faire créditer un cours, parce qu'ils vont aller justement... être dans le réseau de l'éducation pour prêter main-forte, et là on parlait, par exemple, là... pas... Évidemment, ils ne lâchent pas l'école, là. Ils passaient, on va dire, quelques heures par semaine, tout ça encadré, évidemment.

Et on l'avait dit, d'entrée de jeu, au mois d'octobre, qu'on savait que ce n'est pas quelque chose qu'on peut claquer des doigts et opérer dans le système. J'avais parlé aussi avec la fédération des établissements collégiaux, et eux autres aussi disent : Oui, c'est une bonne idée, mais il faut l'orchestrer. Et j'étais contente à ce moment-là, parce que le ministre de l'Éducation avait lui-même dit : Ah! c'est une bonne suggestion, on va l'étudier. Mais là ça va faire presque un an puis ça n'a pas été étudié.

Et, pour avoir été professeure à l'université, pour avoir été directrice de programme à l'université, si on veut lancer un nouveau cours, ça ne se fait pas en claquant les doigts. Ça se prépare, ça se discute avec les réseaux, et j'y tiens parce que je crois qu'on ne peut pas se permettre, deux années de suite, au Québec, d'avoir autant de professeurs qui sont manquants et avoir autant de professeurs qui décrochent parce qu'ils n'ont plus de ressources dans les classes. Évidemment, l'étudiant ne vient pas remplacer le prof. C'est un outil, c'est une ressource supplémentaire. Puis, en même temps, peut-être que l'étudiant qui va être là, bien, va dire : Ah! bien, j'aimerais ça, être enseignant, puis va aller justement étudier en éducation. Ça, c'est quelque chose... C'est un exemple tellement simple d'une proposition.

• (10 h 10) •

On a parlé, en juin 2020, d'avoir, pour reprendre l'expression... parce que c'était l'idée d'Égide Royer, je lui parlais au téléphone, il me disait : Ça prendrait, Marwah, là, un «buddy». Donc, on pourrait jumeler une ressource du communautaire avec un jeune qui a décroché pour aller cogner à sa porte : Aïe! Toi, pourquoi tu as décroché, reviens, on va t'aider pour retourner sur le banc d'école. Ça, ça a pris du temps, finalement, là. Ça, c'était en juin 2020 qu'on l'a proposé, puis, finalement, c'est au mois d'août que le ministre a dit : On pourrait faire ça, du jumelage, du pairage. Ça, j'aimerais savoir on est rendus où dans ce pairage.

Donc, ça, c'est une question pour le ministre : Où est-ce qu'on en est rendus pour le pairage? Avez-vous le portrait global du nombre de décrocheurs au Québec pour l'année 2020-2021 et aussi pour l'automne 2021? Généralement, à la troisième semaine, on fait ce qu'on appelle la photo de la classe pour savoir quel étudiant... quel élève, pardon, est revenu en classe ou pas. Ça, ça nous prend immédiatement cette information, puis je vous explique pourquoi. Un jeune qui décroche, qui ne revient pas au mois d'août puis au mois de septembre à l'école, plus vite on va frapper à sa porte, plus vite qu'on l'appelle, meilleures sont nos chances de tout de suite le raccrocher.

Si nous attendons, comme ça a été le cas pour la cohorte de 2020-2021, à un an plus tard, vous comprendrez que nos chances diminuent de jour en jour pour raccrocher un jeune, et encore plus vrai aujourd'hui dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, parce qu'en ce moment, là, si vous regardez les offres d'emploi, elles sont alléchantes. Quand on est un jeune de 15, 16 ans, là, faire 30 000 \$, 40 000 \$, 50 000 \$, c'est des gros montants. Mais je rappelle à ces jeunes, puis là je vous m'adresse à vous, les jeunes : Dans une vie, ce n'est pas beaucoup, avec des études, avec votre diplôme, vous pouvez en faire encore beaucoup plus, et là vous allez faire des gros sous, je vous garantis, c'est prouvé statistiquement. Alors, ça, c'est pour les jeunes.

Alors, ça, j'aimerais avoir le portrait, si on est capables de l'avoir dès maintenant, pour faire les interventions nécessaires et beaucoup plus musclées. Et je veux aussi savoir : Le programme de tutorat, est-ce qu'il a été relancé? Qu'est-ce qui a été fait comme mesures additionnelles, pour la rentrée scolaire, dès maintenant?

Je veux aussi savoir : Avez-vous le portrait des élèves qui sont allés dans les camps pédagogiques cet été, combien sont allés dans les camps pédagogiques, et aussi leurs codes postaux? Pourquoi? C'est que je veux savoir si on a été capables de s'assurer d'aller chercher les élèves les plus vulnérables pour leur donner des outils pour ne pas — ce qu'on appelle dans le réseau de l'éducation — qu'ils fassent face à la glissade de l'été. C'est-à-dire qu'ils sont beaucoup plus à risque de la glissade de l'été. Alors, ça, j'aimerais avoir ces chiffres, s'il vous plaît.

Et je veux revenir absolument sur une situation qui, pour moi, est dérangeante, qui m'a mise en colère. Si les faits allégués d'hier par les parents et par des élèves qu'une enseignante aurait volontairement enlevé son masque dans une classe de maternelle, qui aurait demandé à des élèves de sixième année d'enlever leurs masques et elle-même d'enlever son masque, alors que le virus se propage par aérosols principalement, je veux savoir : Est-ce que, oui ou non, le ministre de l'Éducation, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés dans la Loi sur l'instruction publique, dans les articles 478 et suivants... a-t-il dépêché un enquêteur sur place?

Nous avons besoin de faire la lumière là-dessus, parce que, si les faits sont allégués, on parle ici d'un gros potentiel de responsabilité autant civile que pénale. Et, ça, je veux que la lumière soit faite autant pour l'enseignante, mais aussi sur la gestion du dossier, c'est-à-dire la direction ainsi que le centre de services scolaire. Je veux savoir : Est-ce qu'eux ont eu les outils nécessaires? Si, par exemple, il y a eu des plaintes précédentes, comment elles ont été réglées, ces plaintes précédentes? Est-ce que la direction d'école avait les outils nécessaires? Et pourquoi on fait ça, cet exercice, c'est pour empêcher que ça arrive encore.

Il n'y a personne ici qui veut fermer nos écoles. On veut protéger nos tout-petits, et cette situation est outrageante. Je partage la même colère que les parents qui nous ont appelés, qui nous ont envoyé des messages. Et je considère que c'est tellement grave que ça nous prend un enquêteur sur place qui va faire justement ce travail, avec les pouvoirs qui lui sont... c'est quand même des pouvoirs assez importants qui lui sont conférés dans la Loi sur l'instruction publique, et qu'il nous dise... Si ce n'est pas déjà fait, est-ce qu'il va l'ordonner aujourd'hui? Parce que, je vous dirais, quand on fait une enquête, il faut le faire le plus tôt possible avant que la mémoire nous fasse défaut.

Alors, je vais m'arrêter, pour le moment, ici, Mme la Présidente. J'aurai évidemment beaucoup plus de questions, parce que vous comprendrez qu'en éducation ce n'est pas le nombre de questions qui nous manquent. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre de l'Éducation pour une période de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de saluer les collègues députés qui m'accompagnent, merci d'être là puis de partager votre passion pour l'éducation, d'être présentes et présents pour répondre aux questions, évidemment mon équipe qui est ici ou à l'extérieur, qui va nous alimenter parfois en données, puis saluer évidemment mes collègues députés de Saint-Laurent, de Jacques-Cartier et de Sherbrooke, avec un petit salut spécial à mes collègues députés de Saint-Laurent et de Jacques-Cartier, parce que je ne l'ai pas encore fait publiquement, mais je les félicite, évidemment, pour leur mariage. Je leur souhaite des beaux vœux de bonheur, moi qui ai le bonheur d'avoir marié la meilleure des femmes, la meilleure des épouses, depuis plus de 20 ans.

C'est une question intéressante de dire, après presque trois ans d'un nouveau gouvernement, d'un nouveau parti... de dire : Bon, c'est quoi, le bilan? On est n'est pas à la fin du mandat, mais ma collègue appelle ça le bulletin. C'est un beau clin d'oeil au réseau scolaire, le bulletin, le bilan du gouvernement, après trois ans, dans des circonstances exceptionnelles, c'est certain.

D'abord, je dirais qu'il y a deux conséquences... pas deux conséquences, mais deux éléments qui font que le contexte actuel n'a rien de normal. Évidemment, la pandémie, c'est sûr, avec les mesures sanitaires, les contraintes qui ont été imposées à toute la société, au réseau scolaire, des contraintes très dures qui ont forcé, des fois, des fermetures de classe, des fermetures d'écoles temporaires, un paquet d'impacts sur le personnel, c'est venu aggraver une difficulté qu'on avait, la pénurie de personnel, puis c'est venu aussi ralentir la progression des apprentissages des élèves.

Puis, le deuxième élément de contexte, quand on fait le bilan ou le bulletin de trois ans du gouvernement, c'est le fait qu'on est arrivés, après 15 années très difficiles pour le réseau scolaire, très, très, très difficiles... On ne peut pas en faire abstraction. Moi qui rencontre très, très, très souvent des gens qui travaillent dans le réseau scolaire, qui va à la rencontre des parents, du personnel, des élèves directement, aussi, l'écho que j'ai, souvent, ce n'est pas parfait encore, ce n'est pas parfait dans notre réseau scolaire, c'est certain.

Il reste encore des enjeux de pénurie de personnel. Ce n'est pas réglé. Bien sûr que ce n'est pas réglé. Il reste encore beaucoup d'écoles à rénover. On a commencé un grand travail de rénovation, mais il y a des enseignants... bien, ça n'a pas été le tour de mon école encore, qui sont impatients, puis c'est vrai. Il reste encore des élèves qui ont des besoins particuliers, qui veulent plus de services, disent : Oui, il y a eu des ajouts de services, mais on en a besoin d'encore plus. On a tout ça. Il faut le reconnaître.

D'ailleurs, en étant directement sur le terrain, je rencontre des gens, des fois, d'expérience, qui font un constat, parce qu'ils ont des dizaines d'années dans le réseau. Et ça me fait penser à la rencontre que j'ai eue avec Mme Lachapelle, directrice générale du centre de services des Hautes-Rivières. Il y a une dizaine de jours, je suis allé visiter une école. J'ai parlé à la direction d'école, le président du conseil d'administration, la présidente du conseil d'établissement, des gens qui s'investissent dans la nouvelle gouvernance, qui voient des avantages.

Et ce que Mme Lachapelle disait, c'est que ça fait 30 ans qu'elle est dans le réseau scolaire. Vous vous doutez bien qu'elle est maintenant directrice générale d'un important centre de services scolaire. Elle a été enseignante, elle a occupé un paquet de postes dans le réseau, puis elle dit... En 30 ans, elle n'a jamais vu un gouvernement qui en faisait autant pour l'éducation. En 30 ans, elle n'avait jamais vu autant d'investissements dans l'agrandissement des écoles, les rénovations des écoles, autant d'efforts pour faire une mise à niveau des écoles, autant d'argent pour ajouter des ressources directement dans les écoles.

Puis, en visitant cette école-là, bien, j'ai rencontré justement un enseignant, un enseignant-ressource qui avait été embauché avec l'argent supplémentaire donné par notre gouvernement, qui n'avait pas son groupe à lui tout seul, non, c'était de l'extra, qui venait donner un coup de main tantôt en deuxième année, tantôt en cinquième année, tantôt en sixième année, pour faire des sous-groupes, pour répartir les élèves différemment, pour aider le prof à aider l'élève.

• (10 h 20) •

Est-ce qu'il y a assez de ces enseignants-ressources à la grandeur du Québec? Pas encore. Pas encore, mais il y en a plus qu'avant. Il y en a plus qu'avant l'arrivée du gouvernement en place, définitivement plus, et, ça, bien, ça fait partie du bulletin du gouvernement, qui n'est pas parfait, parce qu'on est en travail, parce qu'on partait de loin, mais on s'est donné des outils pour améliorer la réussite des élèves. On s'est donné les moyens d'embaucher plus de personnes. Parfois, il y a des postes vacants encore. C'est vrai, il y a des postes vacants, parce qu'on a tellement ouvert de postes qu'on a vidé parfois les listes de rappel, par exemple, pour des professionnels.

Mais les gens vont dire : Ça, c'est une opinion, c'est une perception. On a parlé à une dame dans un centre de services, peut-être ça aurait été un écho différent à une autre personne. Il faut faire attention aux anecdotes puis regarder, une fois qu'on a vu l'anecdote... regarder le réseau de manière macro pour voir qu'est-ce qui a été fait de structurant par le gouvernement, pour voir comment ça peut vraiment s'appliquer4 école par école, centre de services par centre de services. Et c'est là qu'on voit qu'il y a des données qui ne mentent pas.

Le budget de l'éducation, hein, les ressources qu'on donne pour embaucher des ressources, c'est toujours affaire d'humains, l'éducation, pour acheter des ressources humaines, pour aider nos élèves qu'on dit parfois HDAA, en difficultés quelconques, bien, il a augmenté, lors des trois premières années au gouvernement de ma formation politique, de 25 %. Une augmentation de 25 % en trois ans, ça, ce n'est pas une perception, une opinion, une anecdote qui

serait vraie dans une école, mais pas vraie dans l'autre, c'est un constat. Les chiffres ne peuvent pas se tromper. Le budget du ministère de l'Éducation était de 12 370 000 000 \$ il y a trois ans. Il est de 15 380 000 000 \$ maintenant. Donc, ça, c'est en trois ans.

Puisque ma collègue aime les bulletins, des fois, dans les bulletins, il y a un élément comparaison. Il y a un élément moyenne du groupe. Alors, regardons, si on avait fait le bulletin du précédent gouvernement libéral après trois ans, eux, bien, après trois ans, ils avaient augmenté leur budget de 3,8 %. Alors, dans le dernier mandat du gouvernement libéral, après trois ans, ils avaient réaugmenté le budget de 3,8 %. Nous arrivons et, après trois ans, nous avons augmenté le budget de 25 %. Alors, évidemment, c'est une comparaison qui répond à bien des questions. On peut dire qu'il manque encore certaines ressources dans cet endroit-là, certaines ressources dans cet endroit-là, mais, chose certaine, on a mis les efforts, puis là c'est un fait, c'est inéluctable.

On peut faire la même chose pour l'argent qu'on met en infrastructures. Des fois, on dit : Le PQI, le Plan québécois des infrastructures, mais c'est un peu théorique, ça, PQI, infrastructures, de quoi on parle? On parle de la qualité de vie dans les écoles. On parle de l'entretien de nos écoles. Est-ce que la peinture a été refaite? Est-ce que les fenêtres ont été changées? Est-ce que le système de ventilation a été entretenu? Est-ce qu'on a réparé la porte? Est-ce qu'on a construit des écoles, rénové des écoles? Encore une fois, je dois vous dire, on a fait des efforts considérables, mais ce n'est pas encore parfait, mais on a fait des efforts considérables.

En trois ans, on a mis, dans nos écoles, pour rénover, agrandir, construire, entretenir, deux... pardon, on a mis 8,5 milliards en trois ans, et c'est plus, dans les trois premières années de ce gouvernement-là, que dans les huit années précédentes des gouvernements qui se sont succédé. Il y a eu le temps d'y avoir deux années de Parti libéral, deux années de Parti québécois, quatre années de Parti libéral, et, ensemble, ces huit années là, alors que se succédaient les vieux partis, bien, de peine et de misère, ça équivaut à trois années du gouvernement actuel, mais il faut continuer.

Je ne prétends pas que tout est parfait puis que le grand travail de rattrapage pour retaper nos écoles, pour avoir de belles écoles, est terminé. Non, il n'est pas terminé, puis c'est pour ça qu'on va continuer, Mme la Présidente, de faire ce qu'on fait de mieux, aider nos élèves, supporter le personnel enseignant et investir dans nos infrastructures, et ça, ça va se refléter, oui, dans le raccrochage, dans la lutte au décrochage, dans la réussite éducative.

Puis là je manque de minutes, mais, plus tard, j'espère avoir l'occasion d'y revenir puis de parler davantage de ce qu'on fait avec cet argent-là quand ma collègue parle de programmes de raccrochage, de programmes de tutorat et de tout ce qu'on peut faire pour garder nos élèves à l'école.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Je vous invite à conclure, M. le ministre.

M. Roberge : Mais je vais revenir. Merci.

Argumentation

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci beaucoup. Merci. Nous allons maintenant procéder en alternance aux interventions de cinq minutes. Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

Mme Rizqy : Merci beaucoup. J'ai eu le bonheur d'être professeure à l'université, et j'avais devant moi toujours des étudiants incroyables, et, quand je posais une question et que je corrigeais leurs examens ou leurs dissertations, quand je posais une question, ils se donnaient au moins la peine de répondre.

Mes questions étaient tellement précises. En 10 minutes, alors que le coeur de mon propos était sur l'autre épidémie, de décrocheurs, pas un mot sur les décrocheurs. Honnêtement, là, la cassette du 15 ans, là, ce n'est pas ça qui va aider à aller chercher et à raccrocher nos jeunes. Lâchez-moi les lignes de com. Je comprends que le discours de 10 minutes du ministre a été écrit par son équipe de communication, mais l'exercice qu'on fait, c'est qu'on veut s'assurer qu'au Québec, bien, on raccroche nos jeunes.

Alors, moi, honnêtement, je venais avec l'espoir que, cette fois-ci, peut-être que le ministre aurait compris que c'était différent, qu'il y a une urgence d'agir puis que cette urgence qui nous anime, en tout cas, nous autres, ici, de ce côté de la Chambre, bien, l'anime aussi puis qu'il en parle. Il a fait fi, là, du plus gros problème, là... abstraction, là, de la pandémie, là, on va se parler franchement, il y a vraiment une épidémie de décrocheurs au Québec. Nous, on a fait des propositions depuis le mois de mai 2020 pour éviter ce que moi, j'ai dit, là, puis je me suis fait violence quand j'ai dit ça, éviter d'avoir une génération COVID. Puis là, aujourd'hui, c'est qu'on se retrouve avec une génération COVID quand on a le double de décrocheurs.

Alors, quand le ministre se vante d'avoir mis plus d'argent que le Parti québécois, plus d'argent que le Parti libéral, bien, c'est parce que ni le Parti québécois ni le Parti libéral ne voulaient des classes à 2 millions de dollars pour les maternelles quatre ans. Ça ne nous tentait pas de nous embarquer là-dedans, parce que nous, on préférerait, évidemment, de s'assurer de mettre les maternelles quatre ans où est-ce qu'il y a des vrais besoins, donc, y aller de façon progressive.

La CAQ, c'est la méthode cash. On met de l'argent. On pense que ça va tout régler. Ce n'est pas ça, le problème du réseau de l'éducation. Oui, il y a une question d'argent, oui, il y a une question de financement, mais, quand on parle aux enseignants, quand on parle aux professionnels de soutien puis au personnel de soutien, il y a aussi, là, leurs conditions de travail, la valorisation.

Bien, quand on parle de décrocheurs, quand bien même que vous aviez quatre nouvelles classes de maternelle quatre ans dans votre école, pensez-vous sincèrement que c'est ça qui va aider un jeune de 15 ans? Bien non. Alors,

c'est ça qu'on veut, nous, c'est des mesures, là, justement, que le ministre nous parle de décrocheurs, puis dire : O.K., j'ai un plan d'action là-dessus avec, vraiment, des méthodes, là, pour les raccrocher tout de suite avant qu'il soit trop tard.

Quand il nous dit que, ah! nos écoles vont mieux... Il dit, puis je le cite : Des données qui ne mentent pas. C'est ce qu'il vient de dire : Des données qui ne mentent pas. Bien, dans son mandat de trois ans, bien, les écoles vétustes sont passées de 54 % à 56 %. Ça ne s'est pas amélioré. C'est devenu pire. Alors, des données qui ne mentent pas, O.K., s'il veut aller là-dedans, bien, sincèrement, je suis un peu déçue, mais je...

Et il n'a pas répondu non plus à ma question pour les articles 478 et suivants. C'est vraiment grave. Quand on a, de façon alléguée, une enseignante complotiste, antivaccin, qui, volontairement, si les faits sont allégués, veut distribuer et propager le virus, moi, là, un ministre, là, je dois dépêcher un enquêteur. Et là je suis vraiment... Vous voyez, là, je vais me calmer. Au niveau civil, c'est grave, mais, si les faits sont allégués, sont avérés, là, on est rendus dans du pénal, et ça, c'est la responsabilité ministérielle de dépêcher un enquêteur pour, justement, savoir si, oui ou non, cette enseignante mérite de continuer d'enseigner.

Là, je demande la question encore plus claire. Est-ce que vous allez dépêcher un enquêteur, oui ou non? Allez-vous suspendre cette enseignante le temps de l'enquête, avec ou sans solde? Troisièmement, je veux savoir : Est-ce que vous allez de l'avant avec la vaccination obligatoire pour le personnel scolaire? Ça, c'est mes questions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la députée. Nous allons maintenant procéder en alternance aux — oh! excusez-moi — interventions de cinq minutes. Mme la députée... Ah! je me suis trompée, désolée. Merci. Je cède maintenant la parole au député de Richelieu, et vous disposez de cinq minutes.

• (10 h 30) •

M. Émond : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'en profite pour saluer le ministre, bien entendu, mes collègues députés qui nous accompagnent, mes collègues de l'opposition qui sont avec nous aujourd'hui, ce matin, également les équipes qui sont avec nous, et vous dire que c'est un plaisir, pour moi, d'être avec vous ici aujourd'hui pour parler d'éducation dans le cadre de cette interpellation. J'en profite à mon tour pour offrir mes meilleurs voeux de bonheur aux collègues de l'opposition officielle en leur disant que je vous envie beaucoup d'être capables de partager votre quotidien comme ça, sur la colline parlementaire. Je pense que c'est joindre l'utile à l'agréable, là. J'ai une pensée pour ma conjointe, que je vais aller rejoindre immédiatement après cette interpellation dans le magnifique comté de Richelieu, Mme la Présidente.

Alors, je pense que c'est important de faire une petite rétrospective, puisque le début de... depuis le début de la pandémie, Mme la Présidente, les écoles du Québec ont fait face à de nombreux défis.

En premier lieu, à l'occasion de la première vague de la COVID-19, la fermeture des écoles a forcé la mise en place de nouvelles manières de faire, notamment un passage à l'enseignement à distance. Et, loin de savoir que la pandémie allait être de si longue haleine, on se permettait déjà de s'imaginer un retour à la normale, on tentait de pallier les retards d'apprentissage que certains élèves auraient subis lors de cette fermeture. Alors, c'est ce que nous avons suggéré dès le printemps 2020, c'est ce que nous voulions privilégier, le retour en classe des élèves, dans la mesure du possible. Comme on le sait, l'école est le meilleur milieu d'apprentissage que nous pouvons offrir à nos jeunes.

On espérait tous que l'année scolaire 2019-2020 soit la seule année scolaire bouleversée par la pandémie et, comme on dit par chez nous, on s'est fait péter notre balloune, Mme la Présidente, assez rapidement, avec l'arrivée de la deuxième vague, peu après la rentrée des classes. Alors, encore une fois, le présentiel a été privilégié à l'enseignement à distance, tout au long de l'année, c'est important de le rappeler, mais la flambée des cas a forcé, bien entendu, quelques fermetures.

Pour l'année 2021-2022, les attentes sont différentes. On ne prévoit pas un retour à la normale immédiat, mais on dispose de nouveaux outils qui permettent aux élèves et aux étudiants québécois de connaître une forme de stabilité, malgré la nature, bien entendu, toujours chaotique de la pandémie.

En premier lieu, Mme la Présidente, la rentrée s'est effectuée, pour les niveaux primaire et secondaire, à 100 % en présentiel. À l'échelle québécoise, là, c'est quelque chose qui nous semble désormais presque normal, mais c'est toujours... parce que c'est toujours à ça qu'on aspire. Mais le portrait est bien différent pour plusieurs de nos voisins, c'est important de le rappeler, dont l'Ontario, où on parle, par exemple, d'environ 15 % d'élèves qui reçoivent l'enseignement à distance dans le Toronto District School Board.

Notre recette pour se permettre la pleine reprise en présentiel réside dans la prudence et le compromis. Par exemple, le port du masque est encore obligatoire dans le transport scolaire, dans les aires communes intérieures ainsi que dans les classes de certaines régions plus problématiques, et ça, ça permet d'assurer de façon sécuritaire une reprise normale du transport scolaire, le retour à une fréquentation normale des cafétérias et salles à manger mais aussi, à la fin, du concept de bulle-classe. Les activités parascolaires et sportives peuvent avoir lieu, tout comme les sorties extérieures. Sous certaines conditions, elles nécessiteront le passeport vaccinal, une mesure qui a été bien reçue dans le milieu, Mme la Présidente.

Alors, on se retrouve donc avec une école où les mesures ont été assouplies, où on se permet d'entrevoir avec un certain optimisme la suite des choses, sans toutefois, bien entendu, lever la garde, Mme la Présidente.

La présente rentrée n'a pas fait autant de bruit que les précédentes. Certains acteurs trouvaient cet été que les modalités de la reprise des classes tardaient à être présentes, mais rapidement ils se sont tus, une fois l'annonce faite, et on semble avoir atteint une forme de consensus sur le fonctionnement de nos écoles pour cette rentrée, ce qui est quelque chose de très positif. Et il faut dire que nos enseignants, les élèves, les directions d'établissement, les centres

de services scolaires ont travaillé très fort pour développer leur capacité d'adaptation. Ils sont donc prêts à faire face aux incertitudes qui demeurent, en cette période de pandémie.

Alors, l'important, la clé pour la suite, Mme la Présidente, c'est de garder le cap. Merci.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Maintenant, je cède la parole au ministre de l'Éducation. Et je m'excuse pour la petite erreur.

M. Roberge : Pas de problème, Mme la Présidente. J'étais très... je suis heureux, de toute façon, d'entendre mon collègue de Richelieu amener plusieurs éléments intéressants qui ont sans doute répondu à plusieurs des questions, de toute manière. Mais ma collègue est allée sur vraiment plusieurs sujets, dans sa dernière intervention de cinq minutes. Pour ce qui est de l'école qui a été touchée par une éclosion, un cas précis allégué d'une enseignante, on a déjà eu un échange hier au salon bleu, j'ai déjà répondu à ces questions-là.

Mais ma collègue est retombée un peu dans ses habitudes, en opposant l'intervention précoce, la stimulation de nos tout-petits, avec les adolescents, comme s'il ne fallait sauver qu'un des deux, comme s'il ne fallait aider qu'un des deux : soit on investit dans la petite enfance, on intervient dans la prévention pour s'assurer que nos jeunes auront un bon parcours scolaire, soit on aide nos jeunes, nos ados qui songent peut-être à décrocher ou qui ont récemment décroché. Et ça, c'est la vision de ma collègue, parce qu'elle oppose les deux. Moi, je pense qu'on est capables de faire les deux, je pense qu'on a le devoir de faire les deux. Je pense, c'est Égide Royer qui dit qu'il est préférable et ça coûte moins cher de faire des enfants forts que de réparer des adultes brisés. Mais, quand un adulte est en difficulté ou qu'un ado est sur le bord de décrocher, bien, on doit l'aider quand même.

Et c'est évidemment, évidemment ce qu'on a fait depuis le début du mandat et ce qu'on a fait encore plus, depuis l'arrivée de la pandémie, avec des mesures importantes qui ont donné des résultats. Notamment, je pense à la mesure de tutorat qui a été implantée l'an passé. On est les premiers au Canada — je pense, c'est important de le mentionner, quand on est les premiers au Canada — à avoir un programme national de tutorat qui fonctionne, qui a aidé plus de 162 000 élèves, au printemps dernier. 62 000 élèves ont bénéficié de ce programme-là. C'est un programme qui va revenir encore plus fort cette année parce qu'on le finance encore plus. Cette année, le financement pour le programme de tutorat, c'est de 60 millions, donc ça veut dire que plus d'élèves vont être aidés plus longtemps.

Et on le fait de manière très sérieuse, on s'est adjoint les services, la collaboration d'une chercheuse bien connue, bien reconnue, Mme Papi, de l'Université TELUQ, qui vient superviser les travaux d'implantation, s'assurer qu'on le fasse avec les mesures les plus efficaces possible et qu'on ait des données, à la fin, pour toujours améliorer le programme de tutorat. On sait qu'on bâtit quelque chose de solide, on sait que ça va changer la vie de plusieurs élèves. On veut bien le faire maintenant puis on veut s'améliorer à mesure qu'on le fait. Je pense que c'est une vision importante, au réseau de l'éducation, de suivre les choses et de faire des partenariats avec de la recherche en sciences de l'éducation.

Autre élément sur la réussite de nos jeunes puis pour augmenter le taux de diplomation, réduire le taux de décrochage et augmenter le taux de rattrapage, j'ai annoncé cet été quelque chose de très important qui avait été réfléchi et budgété lors du dernier budget, c'est de se donner, au Québec, ce que j'appelle un filet scolaire. On a, au Québec, un filet social dont on est fiers, hein, on a de l'assurance-emploi, on a des mesures d'aide, de soutien, on a un service de santé et services sociaux, qui est éprouvé par la COVID mais qui est fort, et on ne peut pas imaginer si on ne l'avait pas. Mais en éducation, jusqu'ici, on n'avait pas vraiment un filet pour retenir ceux qui tombent.

Un adolescent qui, à 16 ans, décide de décrocher sans aucune qualification, certification, diplôme, n'était pas obligatoirement pris en charge, suivi, référé, accompagné, écouté, réorienté vers un parcours de formation, soit directement en formation générale aux adultes, en formation professionnelle ou dans des écoles communautaires. On est en train de changer ça. C'est une petite révolution. C'est extrêmement important, c'est quelque chose qui commence cette année et c'est quelque chose qui est issu d'une consultation importante qu'on a faite, au printemps dernier, pour les Rendez-vous de la réussite éducative.

Quand on se met ensemble, quand on travaille main dans la main, comme on l'a fait lors de ces rendez-vous-là, bien, on arrive à des résultats assez exceptionnels, parce que les gens sur le terrain ne se sentent pas seulement entendus, ils se sentent écoutés. Et les suites des Rendez-vous réussite éducative nous ont donné notre plan de réussite, nous ont donné aussi ce filet scolaire qu'on est en train de tisser et dont on pourra être fiers.

• (10 h 40) •

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Maintenant, je cède la parole à la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci beaucoup. Pour ce qui est de l'enseignante et les faits allégués, qui sont excessivement graves, non, je n'ai pas eu une réponse, parce qu'à ce jour personne ne sait pas si, oui ou non, en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés aux articles 478 et suivants de la Loi sur l'instruction publique... Ma question était très claire : Avez-vous dépêché un enquêteur pour faire la lumière sur tous les faits allégués? Ça, vous n'avez toujours pas répondu.

Maintenant, je fais une petite parenthèse. On vous l'a expliqué à maintes reprises : les maternelles quatre ans, oui, mais pas du mur-à-mur. Et, non, vous nous avez dit qu'en faisant des maternelles quatre ans à 2 millions de dollars la classe, au lieu de faire un CPE... ça coûte 2 millions de dollars en construire une pour 80 enfants, vous avez dit : Nous, on va faire ça. Agir tôt, là, de façon précoce, bien, les spécialistes disent : C'est à partir, là, même, de deux ans. Ce n'est pas à la maternelle quatre ans. Vous avez dit aussi que ça va libérer des places pour les garderies. Non seulement ça n'a pas libéré des places en garderie, vous avez même déshabillé le ministère de la Famille pour essayer de tenter d'habiller votre ministère. Et, au lieu d'avoir... au lieu d'améliorer la liste d'attente, là, elle est passée à 51 000 enfants sur la liste d'attente, ça s'est vraiment empiré. Puis, pendant ce temps-là, c'est des femmes, majoritairement des femmes qui ne retournent pas au marché du travail. Ça, c'est quand même votre bilan.

Puis je ne sais pas si vous allez vous parler, entre les différents ministres, là, parce qu'un jour votre collègue avait dit : Moi, j'ai besoin du 6 milliards de dollars d'Ottawa pour pouvoir faire plus de places. De votre côté, on ne sait pas ce que vous faites, là, mais, en ce moment, quand vous dites : On fait les deux, ce n'est pas vrai. Non seulement vous n'avez pas de place pour les CPE, non seulement vous n'avez pas de place pour les élèves du primaire et du secondaire pour les asseoir dans les classes, vous n'avez pas assez d'enseignants. Vous ne faites pas les deux, vous ne faites ni l'un ni l'autre, c'est ça qui est catastrophique. Alors, ça, j'espère que vous le réalisez.

Quand j'entends que, ah! la rentrée scolaire n'a pas été si pire... Une image vaut mille mots, là, on s'entend. Les titres, ça, c'est juste une journée, là, ce n'est pas une revue de presse d'un mois, là : «*Un beau bordel*» dans les écoles; *Départ «chaotique» pour les tests rapides*; *Québec doit mandater Daniel Paré pour régler le «bordel»*; *Déploiement des tests rapides, situation chaotique dans les écoles*; *Un accès limité aux tests rapides dans le réseau scolaire*. Puis il y a carrément quelqu'un qui pose la question suivante : *Le réseau de l'éducation largué?* C'est Marie-Andrée Chouinard du *Devoir*. Sincèrement, là, c'est...

Puis, encore une fois, je vous pose des questions très précises sur le décrochage scolaire : Est-ce que vous avez le portrait de la situation? Je n'ai pas de réponse. Alors, je vais aller sur d'autres questions qu'évidemment nous avons.

Au niveau du déploiement des tests rapides, ça va s'opérer comment? Là, je comprends qu'il y a une personne qui a été nommée, M. Paillé. Mais est-ce que vous pouvez nous dire, concrètement, combien qu'il va y en avoir par école? Est-ce que les parents aussi vont en recevoir? Quelles seront les ressources, dans les écoles, qui vont s'en occuper? Ça, est-ce qu'on peut avoir plus de détails là-dessus?

Et, tant qu'à parler tout de suite du déploiement des tests rapides, on sait que la vaccination prochaine, heureusement — ils sont en train de travailler là-dessus, là, les scientifiques travaillent là-dessus, sur la vaccination pour les tout-petits, pour avoir un vaccin avec un dosage adapté à eux — va arriver prochainement, peut-être au mois de novembre, peut-être en décembre. Ça aussi, est-ce que vous avez une planification? Si oui, pouvez-vous le déposer pour qu'on puisse comprendre tout de suite? Est-ce que ça va se passer dans les écoles ou est-ce que vous allez faire comme qu'on a vu au mois de juin, embarquer les élèves dans les autobus, les amener au centre de vaccination? Parce que, là, on parle des tout-petits, donc maternelles quatre ans, cinq ans, jusqu'à la sixième année, donc, on pense, de 4 à 11-12 ans, là, qui vont être là-dedans. Alors, est-ce que vous prévoyez déjà une vaccination sur les lieux de l'école ou est-ce que vous envisagez aussi de les amener aux centres de vaccination?

Alors, ça, ça serait mes questions pour le moment. Mais, ah non! j'ai encore du temps, j'aurais une troisième question. Alors, capteurs de CO₂, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ça a pris autant de temps à partir l'appel d'offres? Pourquoi que l'Ordre des chimistes, qui a cogné à votre porte pour être consulté, n'a pas été consulté pour vous donner un coup de main dans l'élaboration de l'appel d'offres? Et j'ai un parent qui m'écrit, qui a la question suivante, toujours par rapport aux purificateurs d'air avec filtre HEPA; peut-être que lui aura une réponse, à défaut que moi, je puisse en avoir une. Alors, il veut savoir : Si les parents se cotisent, est-ce que c'est permis, pour les parents qui se cotisent volontairement, de pouvoir acheter un purificateur d'air avec filtre HEPA pour la classe de leurs enfants, oui ou non? Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Maintenant, j'invite le ministre de l'Éducation.

M. Roberge : Merci bien. Beaucoup de sujets abordés en cinq minutes. C'est souvent plus long détailler une réponse qu'envoyer une question. Ceci dit, plusieurs questions sont tout à fait pertinentes.

Sur les lecteurs de CO₂, encore une fois, c'est comme le tutorat, là, on est quand même en avant de tout le reste du Canada, on est la locomotive, on est les premiers à avoir ce programme-là qui est très important, qui est un pas de plus, mais qui est complémentaire avec toutes les autres mesures sanitaires puis surtout avec les investissements très, très, très importants qu'on a faits pour améliorer la ventilation dans nos classes.

Puis ce que nous disent les experts, c'est assez clair en réalité, il faut faire entrer l'air frais, il faut faire des extracteurs d'air, des échangeurs d'air, de la ventilation mécanique, des vasistas, des espèces de petites fenêtres qu'on met au-dessus de la porte pour permettre la circulation de l'air. Puis les lecteurs CO₂ qui vont être déployés dans toutes nos écoles, c'est le fruit d'un travail très, très important. L'INSPQ est impliqué, bien sûr, là-dedans, la CNESST, le chercheur Ali Bahloul, chercheur émérite reconnu de manière internationale sur ses travaux sur la ventilation, l'Institut de recherche Robert-Sauvé et des ingénieurs spécialistes dans les bâtiments scolaires. Donc, je pense que ça a été très, très, très bien fait et ça va arriver en complémentarité avec d'autres mesures, ça va être déployé pendant l'automne.

Ma collègue a posé la question sur la vaccination de nos plus petits. On attend, on attend impatiemment d'avoir toutes les autorisations pour être capables de faire la vaccination. Mais je peux vous dire que, déjà, Santé, Éducation se préparent pour que ça aille rondement quand on aura les autorisations. Mais bon, écoutez, on ne les a pas pour l'instant.

Parlant de vaccination, ça m'amène à parler de M. Daniel Paré, qui a présidé à la campagne de vaccination qui a été un grand succès au Québec. Bien, c'est M. Paré qui maintenant nous donne un sérieux coup de main pour faire le déploiement des tests rapides dans les écoles. Encore une fois, c'est un outil de plus qui s'en vient nous aider dans la gestion des cas, pour être plus prudents, pour protéger la santé des élèves, de leurs parents, du personnel scolaire, pour garder nos classes ouvertes, garder nos écoles ouvertes. Ça fonctionne depuis le début de l'année.

C'est imparfait, évidemment. Quand il y a une classe qui est fermée, là, il n'y a rien de drôle là-dedans, ça, c'est... On ne peut pas dire que c'est parfait. Chaque fois qu'on ferme une classe, ça nous fait mal. Mais, quand on regarde ce qui se passe ailleurs dans le monde, on se dit qu'on fait quand même bien les choses et qu'avec ce qui s'en vient, les lecteurs de CO₂, les tests rapides, qui sont déjà déployés dans plusieurs quartiers, qui vont l'être dans des milliers d'écoles bientôt, bien, on va être encore meilleurs.

Ma collègue a commencé son intervention sur les maternelles quatre ans, donc je vais la compléter sur ce sujet-là. Elle nous parle de coûts de construction qui seraient très importants. Je veux rassurer ma collègue, on a en ce moment autour de 1 342 classes de maternelle quatre ans qui fonctionnent, aujourd'hui. On en a ajouté, notre gouvernement, 940 en trois ans.

Et ma collègue parle des coûts de construction, que ce serait cher, ce serait... on lance toutes sortes de chiffres. On les a déployées dans des locaux qui étaient vides, au départ. Il y en a... Bien sûr, quand on construit une nouvelle école, on prévoit, on inclut dans la planification la construction des locaux nécessaires. Mais, si on avait écouté nos collègues, si on n'avait pas eu l'ambition d'étendre la maternelle quatre ans, de déployer la maternelle quatre ans, bien, on aurait encore des locaux vides, dans nos écoles, puis des parents qui veulent envoyer leurs enfants en maternelle quatre ans, mais qui ne peuvent pas parce que la loi les en empêche. Nous, on a réglé ça, mais les collègues étaient en désaccord avec ça.

Si on avait écouté les collègues des oppositions, il y aurait donc encore bien plus de parents qui attendent des places pour nos 0-4 ans, pour les services de garde. Écoutez, on a triplé le nombre de classes en trois ans, on a ajouté 11 200 enfants de plus dans le réseau des maternelles quatre ans. Si ces enfants-là n'étaient pas en train d'utiliser des locaux qui seraient vides, si ces enfants-là n'étaient pas dans nos classes de maternelle quatre ans, où seraient-ils, que feraient ces familles-là, quand on sait que ça prend un certain temps à déployer des places dans nos services de garde éducatifs à l'enfance?

Donc, on déploie les deux réseaux en parallèle et, à chaque fois, on le fait au bénéfice des enfants, évidemment, mais aussi au bénéfice des familles. Il faut arrêter d'opposer les bonnes idées.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole au député de Vanier-Les Rivières. Vous disposez de cinq minutes.

• (10 h 50) •

M. Asselin : Bonjour, Mme la Présidente. Alors, je suis très heureux de participer à cette interpellation et j'aimerais remercier la députée de Saint-Laurent qui nous permet d'être rassemblés. Puis je l'invite aussi... Je suis content de sa contribution, qui a été, entre autres, de nous amener le député de Jacques-Cartier, parmi nous, à parler d'éducation. Je vais citer la collègue de Sherbrooke : On a besoin d'en parler, d'éducation, d'autochtones en particulier. Donc, bienvenue à vous. Évidemment, merci aussi à mes collègues d'Argenteuil et de Richelieu d'être là, et puis à tout notre personnel.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour saluer et remercier chaleureusement tout le personnel de l'éducation, les enseignants, les enseignantes, les directrices et directeurs, les professionnels, le personnel de soutien. Une belle rentrée. Je suis content de saluer les gens.

Je voudrais aussi... Parce que j'ai évolué, moi-même, dans le réseau scolaire, je suis sensible à ce sujet qui touche les élèves du Québec. Les prophètes de malheur ont prédit une catastrophe, pour la rentrée, puis des fois on en entend parler ici, mais rien de tout cela ne s'est produit, et somme toute les règles sanitaires ont été respectées, les éclosions sont sous contrôle. Le ministre en a parlé hier, 99,3 % des classes sont ouvertes. Je suis content de le mentionner, c'est allé vite, hier, quand on en a parlé. 99,9 % des écoles sont ouvertes, c'est un gros constat qui a été fait, donc je suis content.

Je crois que tout le monde peut dire que la pandémie a fragilisé certains équilibres : la réussite scolaire, la santé mentale, la santé physique, l'accès aux ressources. C'est correct d'en parler. Les défis étaient et demeurent tout à fait nombreux. Notre gouvernement a pleinement conscience et agit de façon concertée avec les acteurs du milieu depuis plus de trois ans. Nous étions présents sur le terrain, pendant la pandémie, et nous continuerons de l'être pendant la relance.

Je suis toutefois ici afin de vous parler d'investissements et d'infrastructures, donc, parce que pour que les personnels puissent effectuer leurs tâches au mieux de leurs capacités, ils doivent pouvoir profiter d'infrastructures et de moyens à la hauteur de leur mandat qui est sans pareil. C'est pourquoi le gouvernement de la CAQ, depuis son arrivée au pouvoir, a investi des sommes historiques à travers le réseau. M. le ministre l'a mentionné, en trois ans, la CAQ, plus en éducation... a investi plus en éducation qu'en huit ans, le gouvernement précédent.

Donc, depuis le PQI de 2019, ce sont des investissements de 8,5 milliards que le gouvernement a mis de l'avant, permettant entre autres d'ouvrir 2 800 classes préscolaires et primaires ainsi que 32 100 nouvelles places au secondaire. Il n'y a pas juste la maternelle quatre ans, là, que ça couvre. Dans les premières années de mandat, nous aurons investi presque trois fois et demie pour construire, pour agrandir, pour reconstruire, pour rénover des écoles. On a investi plus que dans les deux premières années du précédent gouvernement.

Donc, dans le projet de loi n° 40, sur la transformation des commissions scolaires, nous laissons une plus grande marge de manoeuvre aux commissions scolaires, ce qui aura pour effet d'accélérer les travaux de plusieurs mois. Puis M. le ministre y a fait référence mais c'est une opportunité, la loi n° 40, puis de... plusieurs membres à l'intérieur de la structure scolaire qui ont saisi l'opportunité.

Nous avons également investi dès 2019 pour ouvrir plus de classes spéciales pour ces enfants qui ont des besoins spécifiques puis qui exigent des ressources supplémentaires à celles que les classes ordinaires offrent. Bien que la majorité des élèves HDAA bénéficient d'une interaction... d'une intégration en classe ordinaire, celle-ci peut s'avérer plus difficile pour certains. Pour ces derniers, la classe spéciale peut constituer une réponse adaptée à leurs besoins.

Donc, depuis l'annonce de cette mesure, en 2019-2020, les montants accordés s'élèvent à 18,8 millions, pour l'année scolaire 2019-2020, et 28 190 000 \$, pour l'année scolaire 2020-2021, et 47 millions pour l'année 2021-2022. Donc, avec cette mesure, 629 classes spéciales ont été ajoutées. Nous envisageons que 150 classes supplémentaires s'ajouteront en 2021-2022.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Je vous remercie, M. le député. Je vous remercie. Merci. Maintenant, je cède maintenant la parole aux députés du deuxième groupe de l'opposition. Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. Il y a quelque chose qui me dérange beaucoup puis qu'on a encore entendu aujourd'hui, c'est quand le ministre de l'Éducation se félicite que le Québec est un des endroits au monde où les écoles sont restées le plus ouvertes pendant la pandémie. C'est bien, là, mais moi, je trouve que c'est quand même fixer la barre assez bas, de se contenter de garder des écoles ouvertes, quand on est ministre de l'Éducation. Ce n'est pas suffisant, pour moi, pour avoir un bilan positif, là, de s'assurer que les écoles sont ouvertes puis qu'on place un adulte, parfois n'importe lequel, devant une classe. J'aimerais ça qu'on mette la barre plus haut.

La pénurie de personnel, en ce moment, là, c'est vraiment critique. Ça a dégénéré, depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ, parce que, contrairement à ce que le ministre pensait et disait, même, au début, avoir un ministre qui a déjà été enseignant, là, ça ne fait pas de magie puis ça n'attire personne dans le réseau de l'éducation.

Et moi, je ne comprends pas comment ça se fait que le ministre de la Santé est capable de nous dire combien il manque de personnel dans son réseau, le ministre de la Famille est capable de nous dire combien il manque de personnel dans son réseau puis d'anticiper les besoins des prochaines années. Comment se fait-il que le ministre de l'Éducation, lui, il n'est pas capable de nous dire combien, exactement, de personnel il manque dans son réseau, combien il va en manquer dans les prochaines années? Pour moi, là, ça trahit le manque de sérieux accordé au dossier de la pénurie de main-d'œuvre.

Et, pire encore, quand je vois le ministre nous dire que la pénurie de personnel ça n'a pas d'impact sur les services aux élèves, moi, je n'en reviens pas. Le ministre dit qu'il n'a pas dit ça. Ça a fait les grands titres, en tout cas. C'est quand même assez avéré qu'il y a des impacts sur la pénurie, là, je vais vous citer quelques témoignages.

Un enseignant de la Montérégie qui nous dit : «Nous n'avons pas réussi à embaucher une orthopédagogue cette année. L'année dernière, nous n'avons pas de service de psychologie. Nous avons réussi à trouver une orthopédagogue seulement en mars.» Un autre enseignant de Montérégie qui nous dit : «L'an dernier, ma direction m'a demandé d'arrêter de référer des élèves à la psychologue car il y en avait trop.» On a un professionnel de Montréal qui nous dit : «J'ai 15 élèves en attente de services, à mon école, mais mon horaire est déjà complet. Je dois donc choisir les priorités urgentes parmi les priorités déjà urgentes, ce qui fait que les élèves attendent et en payent le prix. Un élève qui devait être vu en maternelle est en deuxième année et attend encore son service.»

Ça, c'est la réalité, en ce moment, dans notre réseau. Ça fait que j'ai hâte que le ministre commence à voir la réalité en face et puis réalise qu'il y a des milliers d'élèves, là, qui n'ont pas les services auxquels ils ont droit.

Pire, il y a même 1 500 élèves qui ne mettent jamais les pieds à l'école et qui sont déscolarisés, parce que l'école n'est pas en mesure de leur offrir des services à la hauteur de leurs besoins, et donc on demande aux parents de les garder à la maison. Puis on ne parle même pas de ceux que l'école accueille juste à temps partiel parce qu'ils ne sont pas capables de répondre à leurs besoins plus souvent que quelques heures par semaine.

J'entendais tantôt le ministre nous parler des investissements pour le rattrapage, là, dans l'entretien de nos écoles. Tant mieux, s'il est fier d'avoir investi plus que les libéraux, mais, encore une fois, il a mis la barre basse, là. Investir plus que le parti qui a le plus coupé en éducation, ce n'est pas exactement un exploit. Puis la réalité, c'est que, malgré leurs investissements, puis je reconnais qu'ils en ont fait, on a quand même régressé, on a régressé. Puis le ministre nous l'a dit lui-même, il y a moins d'écoles en bon état, en ce moment, qu'il y a trois ans, quand ils sont arrivés au pouvoir. Et, aux dernières nouvelles, le ministre ne sait pas quand on va réussir à rattraper ça. Pour moi, c'est de la négligence.

On a parlé de négligence pour la qualité de l'air. Dans les prochains mois, on va avoir un portrait plus clair, mais j'ai peur qu'on ne réussisse même pas à régler ces problèmes-là quand on l'aura documenté. Parce que, c'est ça qu'on voit avec le plomb, ils ont testé chacun des points d'eau de nos écoles, puis les travaux n'ont pas été faits. À ce jour, il y a encore des écoles où il n'y a pas d'eau potable, les cruches sont dans les corridors, ça n'a pas été réglé. Quand on demande aux centres de services quand est-ce qu'ils vont réparer ça, ils nous disent que personne ne leur a dit quand le faire, ils attendent un «deadline». Moi, je suis assez découragée, là, d'assister à la déchéance de nos écoles publiques.

Des questions, là, j'en aurais vraiment beaucoup, mais je vais me limiter à quatre puis j'espère que le ministre va me donner une réponse aux quatre parce que c'est vraiment juste la grosse base, c'est le minimum, là.

J'aimerais ça qu'il me dise c'est quoi, l'évaluation des besoins de personnel dans le réseau, en ce moment puis pour les prochaines années. Les autres ministres, là, sont capables de dire ça pour leurs réseaux.

J'aimerais ça qu'il me dise s'il est convaincu que ce qu'il a fait jusqu'à maintenant pour la pénurie main-d'œuvre va suffire pour recruter ce personnel-là.

J'aimerais ça qu'il me dise combien de temps ça va prendre pour rattraper le déficit de maintien des actifs pour que 100 % de nos écoles soient dans un état satisfaisant. Là, je ne parle pas des plus belles écoles au monde, là, d'écoles dans un état satisfaisant. Parce que, là, il y en a 56 % qui ne sont pas dans un état satisfaisant en ce moment. Ça, c'est la réalité des choses aujourd'hui.

J'aimerais ça aussi qu'il me dise quand est-ce qu'il va déposer son projet de loi pour réformer le protecteur de l'élève. Parce que, là, le constat, en ce moment, c'est qu'il y a des milliers d'élèves au Québec pour qui on ne respecte pas ce qui est inscrit dans la Loi sur l'instruction publique, qui n'ont pas accès aux services auxquels ils devraient avoir droit et qui n'ont même pas accès non plus à un mécanisme de plaintes adéquat pour faire respecter leurs droits. Donc, je veux savoir quand est-ce que le ministre va régler ça. Merci.

• (11 heures) •

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Je cède maintenant la parole à M. le ministre.

M. Roberge : Mme la Présidente, ma collègue a abordé plusieurs thèmes très, très importants, puis juste... on n'est pas du tout dans le déni ici, au gouvernement. Je l'ai dit plusieurs fois depuis le début de l'interpellation, je pense qu'on a fait des progrès extrêmement importants depuis trois ans. Je partage le constat difficile sur les années libérales. Puis, non, on ne se contente pas d'être meilleurs que les pires. On veut être vraiment meilleurs puis on veut le faire en consultant les gens directement sur le terrain, comme on l'a fait lors du Rendez-vous pour la réussite ce printemps. C'est de valeur que ma collègue n'ait pas accepté cette main tendue, cette invitation, mais les autres partis l'ont acceptée, puis, surtout, les experts et les partenaires du milieu l'ont acceptée, puis c'est comme ça qu'on travaille ensemble, en équipe.

Donc, voilà, elle a abordé plusieurs sujets, les infrastructures, pénurie, protecteur de l'élève. Je vais essayer de répondre le mieux possible sur chacun de ces trois thèmes-là. On n'a pas tant de temps que ça.

Sur la pénurie qui touche le réseau scolaire, il faut voir que c'est quelque chose à long terme, mais ça nous touche au quotidien, et c'est vrai, et ça fait un petit bout de temps que ça nous frappe, tellement que c'est la première action... Le premier geste que j'ai posé en tant que ministre, c'était un geste pour combattre la pénurie, dès l'automne 2018, pour faciliter l'arrivée de gens dans la profession enseignante, pour que ça soit plus facile, sans baisser les exigences, parce qu'on leur donne un accompagnement. On leur donne un programme de tutorat pour faire un pairage entre les nouveaux enseignants inexpérimentés ou qui n'ont pas tous les brevets nécessaires... faire un pairage entre ces personnes-là et des profs d'expérience. On leur donne un parcours de formation sérieux, travaillé avec les doyens de nos facultés de sciences de l'éducation. On ajoute de ces formations-là qui s'appellent des maîtrises qualifiantes en éducation pour que quelqu'un qui a un baccalauréat en histoire, en littérature, en mathématiques devienne enseignant.

J'avais lancé ce défi aux universités de créer très rapidement des programmes innovants en formation continue, mais en formation initiale, dont au préscolaire, parce que, oui, il y avait quelques ponts, des programmes ponts, en enseignement supérieur, pour le secondaire, mais il n'y en avait pas pour le préscolaire, primaire. Aucun autre gouvernement n'avait interpellé, jamais, les universités à cet égard-là. On l'a fait. L'Université de Montréal a répondu de belle façon, un peu plus vite que les autres, mais il y a d'autres programmes qui s'en viennent. Donc, en plus de faire ça, on a créé les bourses d'excellence des facultés des sciences de l'éducation, qu'on n'avait pas. Et, il faut le dire, il fallait augmenter les salaires des enseignants. Il fallait augmenter les salaires. C'était important.

Puis, encore une fois, on me convoque ce matin pour faire le bulletin ou le bilan. Bien, faisons-le et comparons, comparons. Sous le dernier gouvernement, le salaire au sommet de l'échelle des enseignants, en quatre ans, a augmenté de 6,4 %. Donc, de 2014 à 2018, sous le gouvernement libéral, une hausse du salaire, au sommet, pour les enseignants, 6,4 %. Sous la gouvernance de la Coalition avenir Québec, en quatre ans, le salaire au sommet de l'échelle aura augmenté de 14 %. Je pense, définitivement, qu'il y a là quelque chose qui vient envoyer un signal positif pour contrer la pénurie, mais aussi un signal de reconnaissance pour ceux qui sont déjà là.

Je sais qu'à Québec solidaire ils sont peut-être moins d'accord avec ces négociations différenciées. On a donné plus aux enseignants qu'aux autres, mais, même dans les enseignants, on a voulu être plus agiles que ça. On a dit : Oui, il faut mieux reconnaître le travail des enseignants en place, enseignants d'expérience, mais, si on veut combattre la pénurie de personnel, il faut augmenter le salaire à l'entrée. Donc, à l'entrée, on n'a pas fait une augmentation importante de 14 %. On a fait une augmentation de 18 %.

Donc, non seulement on n'a pas fait du mur-à-mur en en donnant davantage aux enseignants pour reconnaître leur travail puis améliorer l'attractivité, mais on a joué aussi dans les échelles puis on a amélioré, avec les syndicats, évidemment avec leur accord, puis, je vous dirais, même, avec un certain enthousiasme à la fin... On a vu la FAE qui a dit que c'était une entente historique. On a bien dû faire quelque chose de bon quelque part si on arrive à une entente historique, saluée par le syndicat, puis une augmentation de 18 %.

Donc, il y a vraiment une cassure. Il y a vraiment un avant-après, mais ce n'est pas terminé. Puis on n'est pas passés à travers la pénurie de main-d'œuvre encore. Les mesures structurantes qu'on a mises en place vont être payantes, vont nous permettre de passer à travers, mais je sais qu'au quotidien encore, aujourd'hui, il y a des difficultés, puis c'est pour ça qu'on travaille avec le réseau au quotidien, pour que ça se passe correctement au jour le jour, maintenant.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole au député de Richelieu.

M. Émond : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Si vous me permettez, je vais continuer dans la même veine que le ministre et parler un peu de pénurie de main-d'œuvre, et en commençant en disant que, la pandémie, il faut essayer quand même d'en tirer un peu de positif, hein, ne serait-ce que pour notre santé mentale. Et la pandémie nous aura permis, d'une certaine façon, d'innover, d'envisager, Mme la Présidente, de nouvelles pistes de solution pour résoudre des problèmes qui, on va se le dire, existaient bien souvent et qui étaient déjà présents bien avant la crise actuelle.

Je me rappelle, Mme la Présidente, quand j'étais dans le milieu des affaires, on parlait, bien sûr, du phénomène de la pénurie de main-d'œuvre, parfois plus timidement, là, parce que je vous parle... Ça fait quand même une dizaine d'années, mais disons que, maintenant, c'est un phénomène qui nous frappe de plein fouet puis, bien sûr, d'une façon beaucoup plus aiguë actuellement, et la rareté de main-d'œuvre, ça frappe l'ensemble du Québec, et le réseau scolaire n'y fait pas exception. M. le ministre en a parlé. Elle s'explique par des facteurs qui, avec les années, viennent ajouter à la complexité de la situation. Entre autres, le plein emploi, le vieillissement de la population, les

attentes de la nouvelle génération en ce qui a trait à la conciliation travail-famille, ce sont tous des facteurs, entre autres, qui influencent le marché du travail. Et, pour tenter de renverser la vapeur, bien, il faut faire de l'éducation une priorité, puis ça adonne bien, Mme la Présidente, c'est exactement ce que fait notre gouvernement depuis 2018.

Je vous parle un peu de chiffres, bien entendu, de budget, parce que, pour embaucher du nouveau personnel, Mme la Présidente, ça prend quand même de l'argent. Et un des indicateurs qui nous permet de dire que le gouvernement fait une affirmation en disant que l'éducation, c'est sa priorité, c'est de vérifier si, au niveau budgétaire, les bottines suivent les babines, comme on dit. Le ministre en a parlé un peu plus tôt, mon collègue également, mais je pense que c'est important de revenir et de comparer.

Les trois premières années budgétaires en éducation de notre gouvernement, on parle d'une augmentation, Mme la Présidente, de 25 %. Alors, comparons-nous un peu. Je vous rappelle que, quand les libéraux... Les trois dernières années du budget en éducation du gouvernement libéral ont progressé, pour les mêmes trois ans, le ministre en a parlé tantôt, tenez-vous bien, Mme la Présidente, de 3,81 % pour être précis. Alors, avec un tel retard accumulé en investissement en éducation, on a repris, vous le savez, un réseau dévalorisé, avec des écoles bien souvent en mauvais état et qui n'embauchaient pas suffisamment d'enseignants et de spécialistes.

L'autre jour, je me faisais une petite réflexion en comparant ça un peu avec le phénomène immobilier qu'on traverse présentement, hein? Plusieurs acheteurs se permettent, et à tort, là, je trouve, d'acquérir des propriétés sans procéder à une inspection. Dans notre cas, quand on est arrivés en place, j'ose dire que le ministre était quand même un peu au courant puisqu'il avait agi comme porte-parole en éducation et connaissait l'état de délabrement du réseau de l'éducation avant d'arriver aux commandes, mais il a posé les gestes nécessaires pour prendre action afin de renverser la vapeur. Le ministre est en action et il le fait en se mettant à l'écoute du réseau, en se montrant ouvert aux propositions des partenaires.

D'ailleurs, tel que demandé par les partenaires, les syndicats, qui suggéraient que le blitz de recrutement en enseignement devait être envisagé en dehors de la profession enseignante, une action entreprise a été de permettre à des gens qui ont, par exemple, un baccalauréat en histoire, en littérature ou en mathématiques de rejoindre les enseignants dans nos écoles. Alors, pour parler de chiffres, en 2016-2017, ce sont 224 tolérances d'enseignement qui ont été délivrées à des enseignants du réseau public, et, en 2019-2020, ce chiffre montait plutôt à 2 000 personnes qui sont venues enrichir le réseau, qui, à la base, n'étaient pas des enseignants, des personnes qualifiées.

Alors, tous les efforts que nous faisons vont avoir, j'en suis certain, Mme la Présidente, un effet positif sur l'attraction des ressources dans le réseau scolaire. Il y a encore du travail à faire, mais on s'y attelle. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

• (11 h 10) •

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci beaucoup. Maintenant, je laisse la parole au député...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : ...Jacques-Cartier. Excusez-moi.

M. Kelley : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis très content d'être ici, de parler de l'éducation et les élèves autochtones.

Mais je veux juste commencer avec quelque chose que le ministre de la Langue française a dit hier pendant les audiences publiques sur le projet de loi n° 96. Il y a eu un échange avec la tête des commissions scolaires anglophones, où le ministre a dit que, quand des enfants anglophones arrivent au niveau cégep, ils sont terribles en français. Comme un anglophone qui était un petit peu gêné de parler dans sa deuxième langue, la langue française, quand il était en école secondaire, je trouve la déclaration du ministre, qui, oui, il a cité quelqu'un, quand même déplorable parce que je sais que ça circule présentement dans la communauté anglophone. Des gens vont regarder ça puis ils vont dire : Le ministre de la Langue française pense qu'on est terribles en français.

On fait des efforts. Je rappelle au ministre de Langue française que 94 % de la population québécoise est capable de parler en français. Ce chiffre, avant la Charte de la langue française, était à un niveau d'environ 80 %, globalement, de la population francophone du Québec. Ces gains-là ont été faits par la communauté anglophone. Oui, on n'est pas parfaits, loin de l'être. Alors, je veux que le ministre de l'Éducation rappelle au ministre de la Langue française qu'on a un système en place. Des écoles anglophones enseignent en immersion française, c'est bilingue, et, oui, on peut faire meilleur. Il n'y a aucune commission scolaire au Québec qui ne veut pas que les enfants sortent de ça... sortent de l'école secondaire et sont capables de parler en français, mais il y a une grande différence.

Quand moi, j'ai sorti de l'école secondaire, j'étais à BHS, je n'étais pas prêt à travailler en français ni en anglais. Mon anglais écrit n'était pas très, très bon. C'est un effort que j'ai fait après. C'est exactement pourquoi j'ai mis sur la table une modification à la Charte de la langue française pour rendre des cours en français gratuits à tout le monde, parce que l'apprentissage d'une deuxième langue, c'est un effort d'une vie. Et moi, je ne suis toujours pas parfait en français. Je pense, d'avoir une femme francophone va aider un petit peu, mais juste... C'est toujours important, le message qu'on voit, particulièrement les anglophones, qui sont toujours un petit peu gênés de faire des fautes en français et de parler en français. C'est vraiment stressant, et je dis ça parce que j'ai vécu ça.

Alors, juste une petite parenthèse, parce que moi, je sais, la mission de toutes les commissions scolaires, c'est vraiment de s'assurer que les élèves sortent et sont capables de vivre intégrés dans la société québécoise. Et, si le ministre veut travailler avec eux autres pour améliorer des choses, bravo, mais ces types de mots là, je trouve, n'a pas de place dans le débat présentement.

M. le ministre, je veux maintenant parler des enfants autochtones et, oui, du décrochage scolaire, mais aussi la réussite scolaire, de parler un petit peu des deux. C'est sûr que les chiffres concernant le taux de décrochage, des fois, c'est difficile de sortir on est rendus où exactement. Beaucoup de chiffres qui existent et qu'on peut trouver sur les différents sites datent de 2016. Alors, j'imagine, c'est quelque chose que le ministre travaille là-dessus, d'avoir un bon portrait où nous sommes présentement, mais, bref, on sait que les écarts sont pas mal grands.

La proportion des personnes autochtones sans diplôme est 27 %, ce qui inclut les Premières Nations et les Inuit vivant... ou hors communauté. Ce taux-là, c'est le double des personnes non autochtones sans diplôme, qui est 13 %. Un écart encore plus important s'observe chez les autochtones ayant une scolarité de niveau universitaire, c'est seulement 11 % pour les autochtones, comparativement à 26 % des non-autochtones.

Plus de la moitié des Inuit... Alors, j'ajoute aussi un autre groupe où il y a beaucoup de troubles présentement. Plus de la moitié des Inuit sont sans diplôme, à 54 %, comparativement à 22 % pour les Premières Nations vivant hors communauté. Alors, on voit là que les Inuit ont des problèmes très, très problématiques aussi. Il y a un programme formidable au cégep de John-Abbott où ils travaillent avec les Inuit du Nord pour s'assurer que des élèves qui viennent ici au niveau cégep sont bien prêts pour leurs cours au niveau du cégep, un exemple que, je pense, les autres cégeps commencent à dupliquer.

Mais, bref, M. le ministre, je sais que vous savez les chiffres, mais c'est vraiment troublant de voir qu'il y a un gros écart entre les élèves autochtones versus des non-autochtones. Je sais que le ministre a annoncé 37 millions de dollars, mais c'est quoi, le plan de...

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : En conclusion, M. le député.

M. Kelley : Oui. C'est quoi, le plan pour ces 37 millions de dollars pour adresser la question de la réussite scolaire pour les élèves autochtones?

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Je cède la parole à M. le ministre de l'Éducation.

M. Roberge : Merci bien. Je suis content d'avoir la contribution de mon collègue de Jacques-Cartier aux travaux. C'est important de travailler en partenariat et de respecter la communauté anglophone qui est enracinée au Québec depuis le tout début. Ils ont leurs institutions. Ils ont leurs droits. Et je suis convaincu que les gestes qu'on a posés depuis trois ans sont respectueux de ces droits-là, puis on a une responsabilité aussi de continuer à travailler avec eux.

Je trouve que le français de mon collègue est excellent, peut-être meilleur que mon anglais, et, bien que je suive des cours encore en continu, oui, pour améliorer mon anglais, je sais très bien que j'ai encore du travail à faire, et c'est ma responsabilité. On doit aller un vers l'autre, puis il ne faut pas s'opposer. Et puis moi, je dis aux Québécois francophones : C'est un devoir de maîtriser la langue française, mais de ne pas se gêner pour apprendre l'anglais, de ne pas être gênés de leur accent. Il ne faut pas se gêner non plus... la communauté anglophone qui apprend évidemment le français à l'école, mais de le pratiquer. Puis, oui, moi, je vous dis, un accent, c'est charmant. Donc, il ne faut surtout pas se gêner là-dessus.

Maintenant, de manière un peu plus sérieuse et documentée, ça doit se traduire par des actions gouvernementales, de se soutenir l'un et l'autre puis de permettre à chacune des communautés d'exercer leurs pleins droits. C'est pour ça que j'étais très, très, très content d'annoncer, lors du dernier plan québécois d'infrastructures, la construction de l'école Reach sur la Rive-Sud de Montréal. C'est une école pour des élèves qui ont des besoins particuliers. Je l'avais visitée précédemment, parce que je me rends sur le terrain aussi dans les écoles anglophones. Évidemment, je ne visite pas que les écoles francophones. Et j'avais pu voir de mes yeux les difficultés qu'il y avait pour répondre aux besoins des enfants qui ont des besoins particuliers en étant dans deux bâtiments puis en étant moins bien installés, et puis c'est pour ça qu'on a pu, avec les analyses des fonctionnaires, débloquer plus de 30 millions pour donner à ces élèves anglophones un cadre stimulant.

Pour ce qui est, évidemment, des communautés autochtones, je n'ai pas eu le plaisir de me rendre encore directement sur le terrain à ce moment-ci. En fait, les contraintes sanitaires ont annulé au moins à deux reprises, je pense, des moments où je devais me déplacer pour aller à la rencontre directement. Mais, dans la première année du mandat au gouvernement, j'ai eu l'occasion, quand même, d'envoyer un de mes conseillers sur le terrain, qui est revenu puis qui m'a parlé, je dois vous dire, de la vétusté, dans certains cas, même, de l'insalubrité des locaux des écoles dans le Grand Nord, et puis c'est venu me chercher.

C'est au Québec, c'est ici. C'est chez eux et chez nous en même temps. Puis on a une responsabilité, et ça, bien, ça s'est concrétisé par des moyens pour qu'on puisse leur donner un cadre de vie qui est important. Il faut qu'on envoie le message que l'école, c'est important. Qu'on le dise, oui, mais il faut qu'on se donne des écoles qui soient belles, y compris pour les communautés autochtones, d'autant plus qu'ils sont de plus en plus nombreux. Ils ont un boom démographique. Il y a beaucoup de jeunes. Donc, ça vient avec des responsabilités.

Dans les deux dernières années du précédent gouvernement, on est obligés de le voir encore, si on fait un bulletin, il faut quand même mettre des chiffres, le PQI 2017-2027 était de 400 millions, c'est quand même de l'argent, dernière année du gouvernement libéral, le PQI, 708 millions. C'est quand même de l'argent. Nous sommes arrivés, première année, PQI 2019-2029, 1,7 milliard, une augmentation de plus de 100 %, parce qu'au-delà des mots on est allés sur le terrain. On a vu ce qui s'est passé. On a été touchés au coeur, et, quand on est touché au coeur, il faut que la tête embarque ensuite, puis qu'on prenne les décisions, puis qu'on envoie, dans ces communautés nordiques, les sommes nécessaires pour qu'ils puissent se prendre en main, pour qu'ils puissent rénover, construire,

agrandir les écoles, même, des fois, des bâtiments, des logements pour accueillir les enseignants qui vont aller travailler dans ces communautés.

Donc, on va continuer de travailler de cette manière-là. Puis il ne faut pas faire des barrières, là, entre des Québécois francophones, des Québécois anglophones, des Québécois autochtones. Tout le monde doit avoir l'occasion de grandir. Oui, bien sûr qu'on met l'accent sur la langue française, mais pas seulement la langue française, et puis je suis content de voir que j'ai un allié de l'autre côté. On va pouvoir continuer de travailler ça ensemble.

• (11 h 20) •

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole à la députée d'Argenteuil.

Mme Grondin : Donc, à mon tour de saluer chacun d'entre vous. Mme la députée de Saint-Laurent, votre mari, le député de Jacques-Cartier, a un sourire très serein.

Donc, Mme la Présidente, je suis contente d'avoir l'opportunité ici, ce matin, de réagir à l'interpellation de ma collègue de Saint-Laurent. C'est une deuxième rentrée scolaire peu ordinaire dans un contexte, évidemment, incertain, risqué, fragile. La pandémie nous a obligés à sortir de notre zone de confort, à revoir nos priorités, à s'adapter malgré nous et à faire des choix parfois compliqués, sans qu'on ait toujours la chance de mesurer ou de tout contrôler.

Mais, avant toute chose, je tiens ici à rappeler le principe déterminant qui nous a guidés dans toutes nos décisions depuis le début de la pandémie, c'est notre volonté inébranlable de garder les écoles ouvertes le plus longtemps possible. Pourquoi ce leitmotiv de garder les écoles ouvertes? Évidemment, parce que l'école, oui, certes, a le rôle d'instruire et de qualifier, mais elle joue aussi un rôle capital dans la socialisation de nos enfants et de nos adolescents, dans la protection de nos enfants vulnérables. L'école, on l'a dit, fournit un filet de sécurité, un soutien alimentaire, des services spécialisés, et, dans mon comté, Mme la Présidente, où l'ouest du territoire est parmi les plus défavorisés du Québec, cela a été ô combien salutaire.

Les actions pour enluminer nos milieux d'enseignement abondent. On en a parlé : nouvelles générations d'écoles, ajout de nouvelles classes préscolaires, réduction des frais exigés aux parents, tutorat, culture à l'école, différentes autres mesures. Et plusieurs de ces mesures-là font une réelle différence chez nous, dans mon comté, où la majorité des écoles primaires et secondaires ont un indice de défavorisation de 9 et de 10.

J'ai recueilli des témoignages, depuis le début de la rentrée, d'enseignants, de parents. C'est une rentrée qui n'est certes pas toujours facile, un peu chaotique, mais c'est, d'ailleurs, souvent le cas, comme à chaque année, en septembre. Ce que j'ai aussi et surtout discerné dans ces témoignages, c'est une marque vibrante, empreinte de dynamisme et de renouveau. Les enfants sont heureux de se revoir, heureux de sortir de leur bulle de classe, heureux de renouer avec leurs activités parascolaires favorites, heureux de retrouver leurs amis au dîner dans la cour d'école. J'ai des exemples de témoignages.

Par exemple, le 31 août dernier, à l'école de la Volière, à Saint-Colomban, elle écrivait sur son bulletin : «Nous sommes vraiment très heureux d'être de retour dans notre école tous ensemble et de retrouver nos racines.» Dans le cadre d'un projet de reconstruction d'une école primaire à Saint-Philippe, là, à Brownsburg, chez moi, les différents partenaires à qui j'ai parlé sont extraordinairement motivés. Ils ont hâte de travailler en collaboration sur ce projet qui va être structurant pour notre communauté.

Un exemple de solidarité très encourageant, qui va interpeler probablement la députée de Saint-Laurent, au cours de la dernière année, la MRC d'Argenteuil et une vingtaine d'employeurs se sont mobilisés pour favoriser la réussite éducative d'une trentaine d'élèves en situation d'échec. C'est grâce au projet Persévérance scolaire que ces élèves ont amélioré leurs résultats et ont pu réussir leurs examens finaux. Pour moi, c'est un exemple d'implication de la communauté, et ça fait partie des solutions pérennes.

Je suis de nature optimiste. Je préfère, inéluctablement, de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. J'entends de l'espoir, de nombreux témoignages de succès. Il y a une excellente collaboration entre les équipes-écoles, les parents, les partenaires qui gravitent autour de notre réseau. Les élèves ont surmonté avec panache les nombreux défis qui se sont présentés à eux. Pour cela, je les salue avec déférence. M. le ministre, vous pouvez être fier de votre réseau et de votre bulletin.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à la députée de Saint-Laurent.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais discuter maintenant d'un autre dossier qui est très important, auquel nous avons déjà, au préalable, parlé avec le ministre, c'est toute la question sur le plomb dans l'eau. J'ai eu l'occasion évidemment d'avoir des échanges avec l'Ordre des chimistes, que je remercie aussi pour les documents ainsi que l'information qui nous a été transmise.

La première fois que j'ai posée cette question, je faisais référence à des études qui démontrent que, lorsqu'un enfant buvait de l'eau, même si la présence de plomb pouvait être minime, il pouvait y avoir un impact sur le développement du quotient intellectuel. Il y a une étude qui a été sortie à l'époque, et là on parle de l'époque de juin 2019. Alors, à ce moment-là, immédiatement, on a saisi le ministre de cette question parce qu'on comprend très bien que, lorsqu'un enfant peut avoir des retards de développement de quotient intellectuel, et là on parle d'un, deux points, parfois même trois points, c'est excessivement grave.

J'aimerais comprendre... Et c'est l'Ordre des chimistes, qui, je tiens à le rappeler, là, n'ont aucun intérêt pécunier dans le dossier... L'Ordre des chimistes veut juste nous aider à prendre les bonnes décisions. L'Ordre des

chimistes m'ont envoyé aussi ce document. Ils aimeraient comprendre la chose suivante. Le choix du ministre d'utiliser... Au fond, pour faire les échantillons dans les écoles, au lieu d'utiliser des laboratoires certifiés, ils ont... Vous avez choisi, M. le ministre, d'aller en appel... bien, pas en appel d'offres, pardon, mais d'aller en contrat de gré à gré. Juste au lendemain de Noël, il y a un contrat de gré à gré de 1,7 million de dollars, donc, le 27 décembre, pour acheter des analyseurs portatifs.

Donc, ces analyseurs portatifs, on me... l'Ordre des chimistes m'indique la chose suivante, c'est qu'ils ne peuvent... ils ne sont pas en mesure de savoir si, oui ou non, ces appareils sont bien calibrés, et ils m'expliquent la chose suivante. Moi, je ne suis pas du tout chimiste, mais je me fie aux experts. La différence, c'est que... Il y a deux options. On peut couler l'eau, la mettre dans un réservoir, donc, faire un prélèvement, envoyer par, par exemple, Purolator ce prélèvement au laboratoire, là, les laboratoires peuvent faire l'exercice de vérifier la qualité de l'eau, et là, évidemment, ils sont certains du calibrage, ou, la méthode qui a été choisie, préférée par le ministre, c'est-à-dire de donner, au fond, une trousse portative, et, à ce moment-là, l'appareil, la personne qui l'utilise, disons, par exemple, c'est le préposé à l'entretien d'une école primaire qui l'utilise, cette personne-là ne sait pas nécessairement si c'est bien calibré. Et l'Ordre des chimistes, eux, ne sont pas en mesure de dire : Est-ce que les résultats qu'on va recevoir, est-ce que, partout, au niveau national, ils sont bien calibrés?

Et pourquoi ce résultat est important? Ils me disent, et je suis d'accord avec eux : Si on a un faux positif, c'est-à-dire que, ah! on a ouvert le robinet, finalement, l'appareil était mal calibré, bien, ça pourrait engager des dépenses inutiles, c'est parce que ça veut dire que l'appareil nous a donné un faux résultat, et, finalement, on a ouvert le mur, on a fait des immenses travaux, peut-être, pour rien. Alors, la question de l'Ordre des chimistes, c'est : Pouvez-vous nous expliquer... en fait, pourquoi vous avez... Et ils me disent que ça coûterait la même affaire. Que ce soient les appareils portatifs ou l'Ordre des chimistes qui le font, ça reviendrait au même au niveau de l'argent.

Et l'autre affaire, et avec raison, c'est que ça, ça a été fait, un contrat de gré à gré, 1,7 million de dollars, le 27 décembre, assez particulier merci, mais, autre question tout à fait pertinente : Où sont les résultats? Parce que, là, ça nous les prendrait, là, pour savoir où est-ce qu'on en est, avoir le portrait de la situation globale pour l'ensemble des écoles du Québec.

Alors, je vous laisse le soin, M. le ministre, de nous répondre, parce que je crois que, sincèrement, là-dessus, on partage tous ce désir de s'assurer que la qualité de l'eau soit exempte de plomb qui pourrait avoir des impacts sur le développement du quotient intellectuel d'un enfant. Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci. Maintenant, je cède la parole au ministre de l'Éducation.

• (11 h 30) •

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. Donc, sujet important qui peut toucher, oui, les infrastructures scolaires, les investissements, la sécurité des élèves, en partant, et du personnel, effectivement, tout le monde qui circule dans les écoles et qui s'abreuve aux fontaines d'eau, aux sources d'eau.

D'abord, là, c'est très important, je veux m'adresser directement aux parents, aux gens qui travaillent dans les écoles, toutes les prises d'eau dans nos écoles ont été testées. Cette opération-là est terminée. Il n'y a aucune fontaine d'eau, en ce moment, qui ne respecte pas les normes. Soit elles ont été condamnées, et on s'abreuve ailleurs, soit elles ont été réparées et sont conformes. Donc là, c'est très, très, très important, d'abord, avant de parler du processus, de savoir ce qui a été fait, ce qui a été fait en priorité, ce qui a été fait dans un délai le plus court possible, pour bien le faire, mais c'est terminé, là, l'épisode où on pouvait boire de l'eau directement à la fontaine ou remplir une gourde d'eau avec de l'eau qui n'était pas conforme et qui était dangereuse. On a fait nos devoirs.

Donc, ceci étant dit, je vais répondre à ma collègue sur le processus. Écoutez, on s'est adjoint les services d'une experte indépendante. Au ministère de l'Éducation, on a des experts en infrastructures. On a des ingénieurs qui sont habitués dans les infrastructures, la gestion des écoles scolaires, mais on n'est pas des experts en tout. Voilà pourquoi, parfois, on se tourne vers un expert comme M. Ali Bahloul, de l'Institut de recherche Robert-Sauvé, pour une question de ventilation. Voilà pourquoi on se retourne vers un expert comme Mme Michèle Prévost, titulaire de la Chaire industrielle en eau potable de la Polytechnique de Montréal, quand il est question de l'eau potable. Je pense qu'il n'y a personne de sérieux qui peut remettre en question la compétence ou l'indépendance de Mme Michèle Prévost vu ses états de service et le sérieux avec lequel elle travaille.

Je sais que l'Ordre des chimistes a contacté mes collègues. Ils ont contacté le gouvernement aussi. On les a rencontrés à plus d'une reprise, il me semble. On les a rencontrés, et il y aura une autre rencontre, d'ailleurs, prochainement, avec l'Ordre des chimistes. C'est normal, pour le gouvernement, de discuter avec des experts puis des ordres professionnels, parce que je pense que tout le monde est animé des meilleures intentions. Je veux préciser qu'il y a même eu plusieurs rencontres, là, entre Mme Michèle Prévost et l'Ordre des chimistes aussi.

Parallèlement à tout ça, pour parler de la démarche, pour montrer la rigueur du travail qui a été fait, je veux dire que le ministère a fait valider son protocole et l'utilisation du test, qui s'appelle le test Kemio, par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Ça, c'est l'organisme qui certifie les laboratoires qui font ce type d'analyse au Québec. Donc, l'organisme qui certifie les laboratoires a été impliqué. Plus d'une vingtaine de chimistes membres de l'Ordre des chimistes du Québec travaillent au centre que l'on a consulté. Le directeur général du centre, M. Martel, nous a confirmé l'utilisation des tests qu'on a choisis, avec, évidemment, Mme Prévost. Les tests Kemio, eh bien, sont un appareil conforme pour notre opération. Voilà pour l'essentiel, là, rassurer les parents et tout le personnel, les devoirs sont faits, puis, répondre aux questions peut-être plus détaillées sur la méthode, le processus, le recours aux experts.

Maintenant, il faut quand même soulever l'ironie quand le Parti libéral, qui n'a rien fait, nous critique sur la manière de bouger. Alors qu'on est en train de réparer les pots cassés, ceux qui n'ont rien fait trouvent que ça ne va

pas assez vite ou que ce n'est pas la bonne manière de faire. Écoutez, en 2013, peu de temps avant leur élection pour le mandat qui a duré quatre ans, donc, ils ne pouvaient pas ne pas le savoir, un organisme médiatique reconnu, Radio-Canada, publiait un texte qui disait : *L'eau des écoles est-elle toxique?* Radio-Canada a fait quelques tests, arrivait à des résultats inquiétants. C'était le Parti québécois qui était au pouvoir en 2013 et, pendant les mois qui ont suivi, ils n'ont pas fait de tests. C'était un article de revue de presse comme d'autres.

Le Parti libéral est arrivé et, pendant quatre ans, sachant ça, n'a rien fait. Nous sommes arrivés, et, en trois ans, c'est réglé, et c'est réglé avec des experts. Puis, maintenant, bien, on travaille à améliorer l'ensemble des infrastructures, dont les fontaines d'eau. Je pense que, Mme la Présidente, on a fait nos devoirs et on a un bon bulletin.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole au député de Vanier-Les Rivières.

M. Asselin : Merci, Mme la Présidente. Donc, en tant qu'ancien directeur d'école, je sais jusqu'à quel point l'ensemble du personnel se donne corps et âme pour nos élèves, pour s'assurer que tous aient des meilleures conditions d'apprentissage possible. Tout le personnel scolaire, avec les élèves, forme le cœur battant de notre réseau d'éducation. Donc, j'inviterais peut-être la députée de Louis-Saint-Laurent, là, à être très attentive, parce qu'on va parler d'aide pédagogique et de tutorat. Je sais que c'est important pour elle.

Donc, en éducation, il n'y a pas de clé qui rouvre toutes les portes. Il faut savoir rester agile. Pour plusieurs, tant au primaire qu'au secondaire, la réussite scolaire passe par l'aide pédagogique. En janvier 2021, des investissements de 11 millions ont été annoncés pour bénéficier... pour bonifier l'offre de soutien pédagogique aux élèves. En mars 2021, un autre montant de 11 millions s'est ajouté, pour un total de 22 millions pour l'année 2021. En mai dernier, puis M. le ministre l'a dit tantôt, c'est 60 millions qui a été annoncé dans le Plan de relance pour la réussite éducative.

Donc, si on additionne tout ça, là, ça fait quand même pas mal d'argent. Selon les données du 14 avril 2021, plus de 15 000 personnes ont été embauchées pour offrir du soutien pédagogique aux élèves en difficulté, puis, dans les réseaux, là, c'est de l'aide concrète qui a été nommée, et ça a fait du bien.

Un autre défi de taille s'est révélé pendant la pandémie, l'accès aux ressources informatiques. Avec l'école à distance imposée par les mesures sanitaires, nous avons été dans l'obligation de réinventer nos pratiques en peu de temps. Nous pouvons d'ailleurs être fiers du travail accompli par les enseignants et l'ensemble du personnel scolaire. Moi, j'ai vu passer, au travers des réseaux, plusieurs communications entre les gens qui sont dédiés aux réseaux numériques, puis on a assisté... Bien, on a vu ça, la communauté d'apprentissage du numérique s'est révélée très forte dans le dernier deux ans, autant au niveau québécois... Les gens ont été en contact les uns avec les autres, de nouvelles solidarités se sont manifestées entre les gens des écoles. Puis, même, avec la France, sous le leadership de M. Lionel Tordeux, on a eu beaucoup de collaboration entre nous. Et moi, je suis très fier de ce réseau-là qui est venu bonifier, qui est venu certifier que l'école à distance s'est encore améliorée, si c'était possible, parce qu'il y avait des précurseurs qui avaient pris la place, mais, quand même, c'est important de le mentionner.

Pour faciliter le virage numérique accéléré par les circonstances, une somme de 150 millions de dollars a été allouée aux centres de services scolaires en juin 2020, plus de 250 000 ordinateurs portables et tablettes ont pu être commandés. Ils se sont ajoutés aux milliers d'appareils qui étaient déjà disponibles pour un prêt dans le réseau scolaire. Pour être certains de pouvoir répondre à toute éventualité, on a constitué une réserve ministérielle de plus de 30 000 portables et tablettes.

Donc, c'est important de le dire. Je sais que mon collègue le député d'Orford travaille pratiquement jour et nuit à brancher tous les Québécois, et, pour pallier de façon temporaire les enjeux de connectivité à Internet dans les régions toujours non desservies, ceux qui restaient, là, nous avons opté pour la flexibilité avec la distribution de clés LTE. Donc, c'est important de le dire aussi.

Cependant, pour assurer la clé du succès scolaire, je reste convaincu que les outils technologiques doivent aller de pair avec l'activité physique et le jeu libre en plein air. C'est pourquoi nous avons investi 17,1 millions pour embellir les cours d'école au cours des dernières années. Les écoles sont plus que des lieux d'apprentissage, c'est des milieux de vie. Tout le monde conviendra avec moi qu'un milieu de vie agréable, paisible et sécuritaire contribue à rendre l'école plus stimulante. On doit, donc, assurer que le temps des carrés de béton clôturés est révolu. Il faut savoir adapter nos aides pédagogiques et pas seulement les classes : des arbres, des modules de jardin, des modules de jeux innovateurs, des installations sportives et aussi des jardins. Les directions scolaires, les professeurs, les parents, et surtout les élèves, savent qu'ils pourraient dynamiser nos milieux.

Donc, je voudrais quand même dire : reprise en main du réseau, investissements records, amélioration du parc d'infrastructures. Malgré la pandémie, dans un bulletin scolaire, la note serait peut-être un «A». Alors, merci, Mme la Présidente.

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Je vous remercie. Maintenant, je cède la parole à la députée de Saint-Laurent, et vous disposez de 2 min 20 s.

Mme Rizqy : J'imagine que le «A», c'était pour absent, absent lorsque c'est le temps de prendre tout son courage pour dire : On va demander la vaccination obligatoire des enseignants, du personnel scolaire, pour, justement, éviter la fermeture d'une école, comme ça a été le cas dans... pour l'école primaire Saint-Émile, absent lorsque c'était le temps, aussi, de savoir quel est le portrait de la vaccination avant la rentrée scolaire du personnel

scolaire, «A» pour absent lorsque ça a été question de la qualité de l'air, toute cette saga de la qualité de l'air, «A» pour absent, puis je salue ma collègue qui nous écoute, la députée de Westmount—Saint-Louis, lorsque c'est le temps de dire plus que des mots par rapport aux enfants autistes qui n'ont pas été scolarisés malgré leurs droits.

Et je rappelle que le ministre a dit : Je ne tolérerai pas cette situation. Alors, pourquoi il ne donne pas son appui à la demande d'un mandat d'initiative de ma collègue? Il y a plus de 1 500 élèves, au Québec, présentement, qui ne sont pas scolarisés. Ça, c'est dramatique, là, et ça, ça nous prend un ministre qui dit : Oui, je donne mon accord à tous mes collègues caquistes lorsque vous allez retourner, la semaine prochaine, lors de l'étude, à savoir si, oui ou non, on va faire un mandat d'initiative pour étudier, prendre des données. Ça, j'aimerais ça qu'au moins il nous dise oui.

Mais «A», absent pour quoi d'autre? Pour le programme de tutorat, qui a pris des lunes avant de démarrer... et que j'ai des profs qui nous écrivent en simultané et qui nous disent : Moi, dans mon école, ça, c'est... le montant d'argent, bien, ça a été 4 000 \$ pour mon école. Ce n'est pas assez. C'est ça, le problème qu'on a. «A» pour absent parce que la première manifestation devant nos écoles a commencé le 1er septembre, puis nous, on a eu droit à quoi? A un gazouillis, pour dire que c'était inacceptable, de la part du ministre de l'Éducation. Mais pourquoi que lui, de son propre chef, n'est pas arrivé, dès la semaine passée, au salon bleu puis de dire : Non seulement je ne tolère pas, mais j'en ai un, projet de loi, on travaille là-dessus? Ce n'est pas normal qu'après deux jours de mon mariage, là, moi, j'écris, toute seule chez nous, un petit projet de loi pour dire : O.K., je le soumets, puis on va de l'avant, puis il faut que je talonne à chaque fois le ministre pour qu'on arrête d'attendre. On est tous fatigués d'attendre après le ministre. Alors, «A», oui, pour absent.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la députée. Merci. Maintenant, nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

Conclusions

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ma collègue vient de parler des manifestations qu'on a eues devant les écoles. C'est regrettable. Hier, je pense que la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique a fait un travail exceptionnel, exceptionnel, pour nous amener à travailler tous ensemble en collégialité pour adopter une loi pour protéger nos élèves. Mais il faut se rappeler qu'il y a, malheureusement, dernièrement, des manifestations devant les écoles par des gens qui, parfois, intimident des élèves, sont antivaccin, anti toutes sortes de trucs.

Mais, il n'y a pas si longtemps, les manifestations qui étaient dans les écoles, c'étaient des manifestations anti-gouvernement libéral. Les gens ne manifestaient pas contre les mesures sanitaires. Les gens entouraient les écoles pour essayer de les protéger du gouvernement. Les manifestants faisaient partie de la solution, Mme la Présidente. Donc, si ma collègue veut parler des manifs, je suis obligé de voir que, dans sa formation politique, ils suscitaient des manifestations qui avaient une grande pertinence.

Ceci dit, ce n'est pas encore parfait. Je le répète encore, là, parce que je ne sais pas s'il y a un spin, comme on dit, qu'essaie de donner les oppositions, là, à l'effet que je dirais que tout est parfait dans le réseau, puis qu'on a tout réglé, on n'a pas tout réglé. Il y avait beaucoup à faire. Il y avait beaucoup à faire, et on s'est attelés, dès le jour 1, sur les problèmes d'infrastructures, sur le manque de locaux. Beaucoup, beaucoup d'écoles débordaient, beaucoup d'écoles devaient être rénovées. On voyait déjà arriver la pénurie. On voyait déjà arriver des problèmes pour des soutiens aux élèves en difficulté. Il y avait beaucoup de choses. On n'a pas tout réglé, mais on a définitivement avancé dans la bonne direction, définitivement avancé dans la bonne direction. Alors, faisons le bulletin des premières années.

Donc, il y a, en ce moment, quand on prend une photo, il y a, en ce moment, malheureusement, certaines classes qui sont fermées à cause du variant Delta puis de la pandémie qui touche à la grandeur du Québec, et qui heurte les écoles à la grandeur du Québec, puis qui s'en prennent aux droits des élèves. Mais on travaille fort. On travaille comme un rempart. Le réseau scolaire — pas le ministre, le réseau scolaire — avec le gouvernement, supporté par les actions du gouvernement, travaille comme un rempart pour permettre à tout le monde de garder le plus possible nos écoles ouvertes et nos élèves dans les écoles.

Puis, en ce moment, bien, il y a à peu près 99,3 % des classes qui sont ouvertes, et ça, c'est salué par les gens qui travaillent dans les hôpitaux, parce que, oui, dans les hôpitaux, on traite des cas de COVID, mais on traite des cas de problèmes de santé mentale, d'angoisse des élèves. Et j'ai vu un article il n'y a pas très longtemps où on voyait des gens qui travaillaient à Sainte-Justine puis qui disaient : Bien, on voit déjà les effets positifs, c'est moins pire. Ce n'est pas réglé, mais c'est moins pire. On a moins d'élèves, d'enfants en détresse psychologique, avec des problèmes de troubles alimentaires, depuis qu'on a ramené un peu plus de normalité, cet automne, en gardant nos élèves à l'école tous les jours puis en permettant à nos jeunes du cégep et des universités de fréquenter les campus à tous les jours. Donc, ça, c'est l'état actuel.

Maintenant, quand on recule puis qu'on veut regarder depuis trois ans, bien, il y a eu des choses très importantes qui ont été faites. Sous le précédent gouvernement, on avait un ministre qui disait qu'il y en avait assez, des livres, dans les bibliothèques, puis que, si on manquait de livres, là, il n'y avait pas un enfant qui allait mourir de ça. Ça, c'était le ministre du gouvernement libéral juste avant. Nous, on a ajouté près de 20 millions de dollars dans les bibliothèques scolaires. On est passés des gens qui disaient : Si les gens ne meurent pas de manquer de livres, alors nous n'en mettrons pas, à un gouvernement qui dit : On a besoin de susciter l'amour de la littérature, l'amour de la lecture, la fierté, puis on va investir dans nos bibliothèques, quand même un changement assez important, donc, 20 millions pour l'achat de livres.

Dans notre bulletin, il y a quelque chose de très important, c'est quand le réseau scolaire a travaillé de manière remarquable, puis il ne faut pas l'oublier, pour concevoir, en quelques semaines, un programme qui allait sauver des vies dans nos CHSLD, quand on a mis en place, en quelques semaines, un programme de préposés aux bénéficiaires, qu'on a lancé des programmes d'inscription, qu'on a convaincu des enseignants de travailler pendant l'été, bien qu'ils étaient fatigués, bien qu'on était en période de COVID, puis que ces gens-là, parce que ce sont des gens compétents, mais aussi des gens de coeur, ont accepté, puis qu'on a réussi à former des préposés aux bénéficiaires qui sont allés sauver des vies, vraiment, ce n'est pas une façon de parler, ils ont sauvé des vies, bien oui, on est contents. On est contents, dans le réseau scolaire, d'avoir réussi ce tour de force. Puis bravo à nos directions des centres de formation professionnelle puis bravo à nos enseignants qui ont relevé ce défi-là. Ça fait partie du bulletin, puis je ne me donne pas 100 %, mais ça, c'est définitivement un bon coup.

On veut faire le bulletin? Bien, allons-y, parlons-en. On a parlé tout à l'heure, bien sûr, du fait qu'on a travaillé très, très fort sur la question du plomb dans l'eau. Je pense avoir bien répondu aux inquiétudes de ma collègue. C'est terminé, les jeunes qui boivent de l'eau contaminée au plomb ou qui remplissent leur bouteille contaminée au plomb. Ça aussi, ça fait partie du bulletin. On est contents de ça.

Le matériel informatique, c'est un élément qui a été important pour s'outiller, parce que, oui, on a été obligés de fermer des classes, de fermer des écoles puis de basculer très rapidement en enseignement à distance, et, non, on n'était pas équipés au départ pour prêter des outils connectés puis être capables de basculer rapidement en enseignement à distance. Qu'est-ce qui est arrivé? C'est qu'on est passés de 92 000 ordinateurs portables et tablettes à 402 000. On a plus que triplé le nombre d'appareils. Oui, c'était de l'argent, bien sûr, mais c'est un investissement pour éviter les bris de service, pour éviter que nos jeunes continuent d'apprendre. Peut-être... Moi, je disais que c'était un très, très bon plan B, ça restait un plan B, mais encore fallait-il l'instaurer, parce que le précédent gouvernement nous avait légué un réseau incapable de basculer en enseignement à distance parce qu'on n'avait pas ces ordinateurs-là.

• (11 h 50) •

Donc, on a acheté ces ordinateurs-là. On les a configurés. Merci aux employés de soutien dans nos centres de services scolaires, aux techniciens en informatique, qu'on appelle les TI, qui ont travaillé très fort. Merci aux enseignants qui se sont approprié la pédagogie de l'enseignement à distance puis qui ont développé de nouvelles habiletés pour enseigner, évaluer, encadrer. Merci à la TELUQ, parce qu'on travaille en équipe, merci à la TELUQ d'avoir créé un programme d'enseignement à distance sur l'enseignement à distance pour que les enseignants, chez eux, suivent des cours sérieux, par une institution sérieuse, sur l'art d'enseigner, accompagner, évaluer, encadrer.

Ça, c'est définitivement quelque chose qui nous permet de passer à travers l'automne, de tenir bon jusqu'au vaccin de nos plus petits, en se disant : Bien, si on est obligés de fermer des classes, quelques classes, quelques écoles, de manière temporaire, bien, on a quand même confiance qu'on est capables de continuer à enseigner et de permettre à nos élèves d'apprendre. Ça fait partie du bilan. Ça fait partie du bulletin.

Le parascolaire, on n'en parle pas assez, mais c'est tellement important pour la réussite éducative. Ma collègue, tout à l'heure, parlait d'augmenter le taux de diplomation, de lutter contre le décrochage. Si vous parlez à des ados, puis moi, j'ai parlé à plusieurs ados, j'ai fait plusieurs rencontres en visio, en Teams, avec des groupes de 15 adolescents, qui venaient de partout, là, partout au Québec, on regroupait 15 ados, puis je discutais avec eux, avec ma collègue la ministre déléguée à l'Éducation, puis ils nous disaient que ce qu'ils leur faisaient le plus mal, c'était de ne pas se rendre à l'école ou alors de ne pas se rendre à l'école et de faire leurs activités parascolaires.

Bien, cette année, elles sont là, les activités parascolaires, puis on les finance à la hauteur de 110 millions de dollars. Dans sa plateforme électorale en 2018, le Parti libéral disait : Ah! il faudrait bien stimuler ça, le parascolaire. Je pense qu'il y avait quelque chose comme 8 millions de dollars, là, qu'il avait mis de côté pour ça. Cette année, c'est 110 millions de dollars. Ça, c'est une mesure de rattrapage, de motivation pour développer le sentiment d'appartenance, puis on est très fiers de ça.

La culture à l'école, ça aussi, c'est un élément qui donne un peu de couleur, un peu d'arc-en-ciel dans les journées grises de l'automne. Bien, pour la première fois, ce n'est jamais arrivé avant, on a investi plus de 112 millions sur cinq ans pour que tous les Québécois, peu importe le revenu de leurs parents, aient accès à deux sorties culturelles gratuites. L'amour de la culture, la fierté de la culture québécoise, ça aussi, ça fait partie de notre bilan, de notre bulletin.

Mme la Présidente, est-ce qu'on est fiers de notre bulletin? Oui, on est fiers. On est très fiers de notre bulletin. Ceci dit, ça a été fait dans des conditions difficiles et ça a été fait surtout grâce au travail du personnel dans nos centres de services et nos écoles. Puis on n'est pas au bout de nos peines. On va continuer de les soutenir. Merci.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Merci, M. le ministre. Merci. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Saint-Laurent pour sa dernière intervention, et vous disposez de 10 minutes.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : 3 août 2020, j'ai dû écrire une lettre au Dr Arruda et au collègue du ministre de l'Éducation, le ministre de la Santé, pour avoir un protocole pour le retour à l'école en cas d'éclosion, 32 questions. Ce n'est pas le ministre de l'Éducation qui m'a répondu, heureusement, c'était le ministre de la Santé ainsi que le Dr Arruda.

Au mois de janvier, j'ai dû encore prendre la plume et écrire une lettre au ministre de l'Éducation pour savoir, justement, est-ce qu'il va y avoir une personne dédiée exclusivement à l'Éducation pour gérer la pandémie. J'ai aussi parlé ici des retards d'apprentissage, du programme de tutorat. J'ai fait plein de propositions aussi dans cette lettre.

4 août 2021, je reprends la plume, et là je fais : Est-ce qu'on est vraiment prêts pour la rentrée scolaire 2021? Parce que le ministre de l'Éducation, lui, au mois de juin, a fermé les livres. C'était une rentrée normale qu'il annonçait, et il partait en vacances. Et là on n'entendait plus parler du ministre de l'Éducation, alors que toutes les mêmes questions revenaient. Et ça, c'est un tableau, ça s'appelle un diagramme circulaire interactif. J'ai vérifié. Ce n'est pas normal que je suis en mesure aujourd'hui d'être devant vous puis de reposer les mêmes questions. En fait, j'aimerais ça poser des nouvelles questions. Je vous le jure, j'aimerais vraiment ça.

Le problème, c'est qu'à chaque fois, là, peu importe où est-ce que ça va s'arrêter, ah! ici, éclosion. Pourquoi on n'a pas de protocole d'éclosion avant la rentrée scolaire? Pourquoi les directions d'école doivent m'appeler puis me dire : Mme la députée de Saint-Laurent, l'école, c'est dans trois jours, les enseignants sont déjà de retour, c'est quoi, le protocole? On ne l'a pas. Pourquoi on n'a pas, ici, là, par exemple, le tutorat? Est-ce qu'on sait si ça repart? Pourquoi on n'est pas capable d'avoir des meilleurs chiffres là-dessus? Et je pourrais continuer, mais, écoutez, qualité de l'air, les classes-bulles, les activités parascolaires, tout ça, là, tests rapides, les masques, à la rentrée scolaire, pouf! le néant, on ne le sait pas. Puis le ministre dit : On est fiers.

(Interruption) Désolée. On est fiers. Moi, j'aimerais juste savoir on est fiers de quoi. Est-ce qu'on est fiers que, pour la première fois, au Québec, on a plus d'enseignants qui quittent plus tôt pour s'en aller à la retraite, qu'ils ont des bonnes années de service, et, non, moi-même, s'il me reste cinq ans ou s'il me reste sept ans avant de prendre la retraite, je pars avec une pénalité? Est-ce qu'on est fiers que ça fait deux années de suite qu'il nous manque autant de profs? L'an passé, il en manquait 1 000, 1 000. Cette année, là, la situation est tellement catastrophique, là, que c'est la première fois, au Québec, là, que nos jeunes rentrent en classe, ils sont sur leur iPhone, ils ne font rien, iPhone. Bien oui, l'école, hein, ce n'est pas une institution de savoir, c'est une garderie, il faut croire. Ce n'est pas normal. Est-ce que le ministre est fier de ça?

Quand le ministre dit : Ah! ça prend des livres, on est tous d'accord que ça prend des livres, mais il me semble qu'avant ça prend un enseignant. Et il a échoué, là-dedans, d'attirer des nouveaux profs. Il a échoué. Il ne s'est même pas assuré, là... On pouvait lire dans les journaux que, pour la maîtrise qualifiante, plusieurs étudiants se faisaient refuser pas à cause de la qualité de leur cursus, pas à cause de la qualité de leurs notes à eux, parce qu'il n'y avait pas assez de places. Le ministre de l'Éducation ne s'est pas entendu avec le ministre de l'Enseignement supérieur pour augmenter la capacité d'accueil pour la maîtrise qualifiante.

Pas juste ça, il y a une femme qui m'écrivait, elle dit : Bien, moi, là, si je comprends, si je veux travailler, parce que je retourne sur les bancs d'école faire la maîtrise qualifiante, donc, je vais le faire à temps partiel, savez-vous combien de temps ça prend, à temps partiel, faire la maîtrise qualifiante? Sept ans. Est-ce qu'on en veut ou on n'en veut pas, des enseignants? Il me semble qu'il aurait fallu travailler avec l'Enseignement supérieur pour accélérer, trouver encore une façon d'aller un peu plus vite, il me semble. Est-ce que, ça, on est fiers de ça?

Est-ce qu'on est fiers que le numéro deux de la Santé publique, Dr Massé, a dû, là, faire une sortie pour dire : C'est assez, arrêtez d'instrumentaliser la Santé publique dans la saga de la qualité de l'air. Est-ce que, ça, on est fiers? Est-ce que, ça, franchement, on est vraiment fiers de ça à la CAQ? J'en doute. Moi, j'ai trouvé ça gênant. J'ai vraiment été gênée. Puis je pense que Dr Arruda a exprimé clairement cet inconfort lorsqu'il est venu ici, au parlement. C'était gênant.

Est-ce qu'on est fiers lorsqu'on dit : Ah! on va acheter des capteurs de CO₂, finalement, là? Tu sais, ça, c'était au mois de mai, et je rappelle que l'annonce des capteurs de CO₂ a été donnée en exclusivité au *Journal de Montréal*, *Journal de Québec* et TVA, pendant que la une du journal de Radio-Canada était : «*C'est assez*», du Dr Massé qui disait : Arrêtez d'instrumentaliser la Santé publique dans le dossier de la qualité de l'air. On comprenait qu'il y a eu des manoeuvres pour essayer d'influencer les directives de la Santé publique dans le dossier de la qualité de l'air.

Drôle de hasard, drôle d'adon, une une très, très négative pour le ministre de l'Éducation. Ah! mais, attention, le pompier des communications, on arrive, on fait sortir notre ministre avec une annonce qui n'était pas du tout attachée. Le ministre a dit, cette journée-là, le 27 mai, je m'en rappelle comme si c'était hier : Ah! ça va aller très, très vite, les capteurs de CO₂, vous allez voir, d'ici une semaine. Les semaines ont passé, puis on a attendu. On a attendu l'appel d'offres. Finalement, l'appel d'offres est arrivé plusieurs semaines plus tard. Le ministre de l'Éducation dit : Ça va être prêt pour la rentrée scolaire. Savez-vous quand est-ce qu'on va recevoir tous les capteurs de CO₂? À Noël.

Je ne vous dirais pas : Retenez votre souffle. Il faut quand même respirer à travers les masques, et, ça, rappelez-vous que les masques... Même ça, là, quand les gens, sur Twitter, envoyaient des photos de leurs masques avec, visiblement, là, des petits moustiques, c'était clair que ce n'était pas très conforme. Le ministre a été identifié sur ces photos-là. Il a attendu. Est-ce que ces masques sont conformes ou pas conformes? Des enseignants ont dit : Moi, je n'ai pas l'impression... j'ai l'impression de manger des poils de chat. C'est ça que les enseignants nous écrivaient : Je mange des poils de chat. Finalement, Santé Canada va réagir. On est en attente avec le CAQ, hein, la Coalition attende Québec. Donc, on attend. On attend que, finalement, Santé Canada... ah! ils ne sont pas conformes, on les enlève.

• (12 heures) •

O.K., moi, j'ai une question. Une fois que notre capteur de CO₂ dit que la qualité de l'air n'est pas bonne, qu'est-ce qu'on fait? Là, on est chanceux, là, on est en septembre. Novembre va arriver. Les premières neiges vont arriver. Est-ce qu'on va faire comme l'an passé, envoyer une directive aux parents : S'il vous plaît, prévoyez une petite laine pour votre enfant? C'est ça qu'on a fait l'an passé au Québec. Est-ce qu'on est fiers de ça?

Pourquoi on ne va pas de l'avant avec les purificateurs d'air avec filtres HEPA? Moi, je me pose vraiment la question. Je ne la comprends pas, celle-là. Il y a des parents qui nous tweetent en direct, là, de l'interpellation : Est-ce que j'ai le droit de me cotiser avec d'autres parents pour acheter un purificateur d'air, filtre HEPA? On va le donner avec notre propre argent. Le ministre refuse de dire oui parce qu'il n'y croit pas, en fait, que le virus se transmet

principalement par aérosols. Je n'ai jamais entendu la Coalition avenir Québec dire cela : Le virus se transmet principalement par aérosols, et, par conséquent, nous allons nous attaquer à la qualité de l'air maintenant.

Il a même dit, le ministre, qu'il allait revenir avec un protocole. Bien, c'est drôle, il est où, son protocole? Parce que, finalement, là, on a tous compris que le protocole de janvier n'était pas très bon, là. Ce n'était pas très scientifique, cette affaire-là, faire trois moyennes : la première prise de mesure quand il n'y a pas d'enfant, la deuxième, lorsque les enfants sont là, puis, la troisième, lorsqu'on ouvre les fenêtres. Bien, c'est sûr que la moyenne risque d'être diminuée vers le bas, c'est normal. Je n'ai pas besoin d'un doctorat là-dessus, là, en statistiques, pour comprendre ça, là. Bien, moi, je m'attends à ce que le ministre comprend, mais la valeur sûre du ministre, c'est toujours la même chose : Santé publique, ce n'est pas de ma faute, Santé publique, on est attente, on attend après la Santé publique.

Moi, j'ai posé la question hier puis je reviens encore là-dessus parce que je trouve ça inacceptable. Je trouve ça scandaleux, ce qui est arrivé à l'école Saint-Émile. Si les faits allégués sont vrais, c'est clairement scandaleux. Plus loin... Je vais aller plus loin. Il y a de la matière au niveau civil puis il y a de la matière au niveau pénal. Le ministre n'est même pas capable de s'engager, d'utiliser ses pouvoirs à lui, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, pour dire : O.K., j'ai compris, j'y vais, on dépêche un enquêteur, on va aller faire la lumière là-dessus.

Il n'est même pas capable de me dire, oui ou non, est-ce qu'il est d'accord pour la vaccination obligatoire des enseignants puis du personnel scolaire. Nous, au Parti libéral, c'est clair, on l'a demandé depuis le 22 août. Qu'est-ce que le ministre a fait? Il a dit : Attendez, je vais faire un sondage. Il a sondé 501 enseignants sur plus de 100 000 enseignants, ça, là, c'est 0,5 % de tout le corps enseignant, pour dire : Ah! bien oui, tout va bien. Ce n'était tellement pas bon, là, ça, c'était le 18 août, que, le 14 septembre, le Dr Arruda est revenu, il a dit : Bon, regardez, on va essayer de documenter, là, pour trouver le véritable pourcentage. Il m'a dit hier : Ah! mais on a demandé des avis de la Santé publique, ils ne sont pas pour ça.

J'ai ressorti l'échange entre ma collègue la députée de Maurice-Richard... et celui avec Dr Arruda. Elle lui pose clairement la question là-dessus : Est-ce que vous avez eu d'autres avis? Il répond, le Dr Arruda : Les seuls avis qu'on nous a demandés, c'était pour les travailleurs de la santé. Pourquoi le ministre ne demande pas des avis pour son réseau? Pourquoi il ne se bat pas pour son réseau? Pourquoi c'est toujours, là, le ministre de la Santé en priorité? Quand le ministre de la Santé a besoin de préposés aux bénéficiaires, là, c'est drôle, là, ah oui, on appelle à l'action, on crée un site Web. Ici, là, on n'a pas un ministre qui se bat. Pour le dépistage rapide, les tests de dépistage rapide...

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Mme la députée?

Mme Rizqy : ... — oui, inquiète-toi pas, je vais conclure — le test de dépistage rapide, le Parti libéral l'a demandé, là, en octobre l'an passé, et on nous a dit : Non, non, non. On nous a expliqué, à tort, et à tort, et à tort, que, non, ça ne fonctionnait pas, ce n'était pas bon, que ça pouvait même être dangereux, donner un faux sentiment de sécurité. Finalement, ils les déploient puis ils les ont déployés tout croche. Ça a été chaotique dans le réseau.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Je vous remercie, Mme la députée.

Mme Rizqy : Merci.

La Présidente (Mme Blais, Abitibi-Ouest) : Je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 28 septembre, à 9 h 45, où elle poursuivra un autre mandat. Merci.

(Fin de la séance à 12 h 03)